

ESSAI PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ERGOTHÉRAPIE (M. Sc.)

PAR
NICOLAS GERVAIS

L'HABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE : UN ESPACE HABILITANT POUR LES
AÎNÉS

DÉCEMBRE 2019

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de cet essai requiert son autorisation.

Remerciements

Je voudrais tout d'abord remercier Pierre-Yves Therriault, directeur de mon essai, pour m'avoir guidé tout au long de ce processus réflexif. Sa rétroaction m'a permis de livrer un projet d'intégration dont je suis très fier. Merci également à Galaad Lefay, réviseur externe, pour ses commentaires constructifs.

Puis, je tiens à remercier les participants de mon étude de m'avoir si gentiment accueilli dans leur domicile et d'avoir pris de leur temps pour permettre la réalisation de mon projet.

Merci aussi à mes collègues de séminaire pour leur support et leur encouragements grandement nécessaire par moments.

Finalement, un merci tout spécial à ma famille et mes amis avec qui j'ai partagé des moments agréables qui m'ont changé les idées et m'ont donné de l'énergie me permettant de finaliser ce projet d'envergure.

Table des matières

Table des matières.....	iii
Liste des figures	v
Liste des abréviations.....	vi
Résumé.....	vii
1. Introduction.....	1
2. Problématique	2
2.1. Vieillissement de la population.....	2
2.2. Isolement et effet sur la santé.....	2
2.3. Participation occupationnelle et effet sur la santé.....	3
2.4. Vieillissement en santé et environnement.....	4
2.5. Habitations intergénérationnelles.....	5
2.6. Pertinence de l'étude.....	7
3. Cadre conceptuel.....	8
3.1. Les antécédents	9
3.2. Les attributs.....	10
3.3. Les conséquences.....	10
4. Méthode	12
4.1. Devis de recherche.....	12
4.2. Participants.....	12
4.3. Collecte des données.....	13
4.4. Analyse des données	13
4.5. Considérations éthiques	14
5. Résultats	15
5.1. Description des participants.....	15
5.2. Description de l'habitation.....	16
5.3. Résultats des analyses thématiques.....	18

5.3.1. Espace habilitant	19
5.3.2. Antécédents de l'espace habilitant.....	20
5.3.2.2 Échelle mésotopique.	20
5.3.2.3 Échelle microscopique.	22
5.3.3 Attributs d'un espace habilitant	24
5.3.3.1 Le partenariat.	25
5.3.3.2 Le pouvoir d'agir.	26
5.3.3.3 La flexibilité.	27
5.3.3.4 La quiétude.....	27
5.3.3.5 La sécurité.....	28
5.3.3.6. La stimulation.	30
5.3.4 Conséquences de l'espace habilitant.....	31
5.3.4.1 L'épanouissement	31
5.3.4.2 L'engagement.	32
5.3.4.3 L'inclusion.	34
6. Discussion.....	35
6.1. Analyse de l'habitation intergénérationnelle comme espace habilitant.....	35
6.1.1. Antécédents d'un espace habilitant.....	36
6.1.2. Attributs d'un espace habilitant	37
6.1.3. Conséquences d'un espace habilitant.....	40
6.2. Forces et limites de l'étude	42
6.3. Retombées sur la pratique en ergothérapie	43
7. Conclusion	44
Annexe A	48
Annexe B Certificat d'éthique	51
Annexe C	52

Liste des figures

Figure 1.	Schématisation de l'espace habitant.....	8
Figure 2.	Schématisation des participants.....	15
Figure 3.	Devant de l'habitation intergénérationnelle.....	16
Figure 4.	Double-porte.....	16
Figure 5.	Salle à manger sur pilotis.....	16
Figure 6.	Salon au rez-de chaussée.....	16
Figure 7.	Salon avec vue de la mezzanine et de la salle à manger.....	17
Figure 8.	Escalier menant à la chambre à coucher.....	17
Figure 9.	Salon du sous-sol.....	17
Figure 10.	Salon du rez-de-chaussée.....	17
Figure 11.	Salle à manger avec accès au balcon.....	17
Figure 12.	Balcon de l'unité 2 avec vue sur la salle à manger sur pilotis de l'unité 1.....	18
Figure 13.	Salon du sous-sol.....	18
Figure 14.	Schématisation des antécédents, attributs et conséquences identifiées.....	19
Figure 15.	Antécédents dans l'habitation intergénérationnelle.....	20
Figure 16.	Attributs dans l'habitation intergénérationnelle.....	24
Figure 17.	Conséquences dans l'habitation intergénérationnelle.....	31

Liste des abréviations

MADA : Municipalités Amies Des Aînés

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

Résumé

Problématique : Dans le contexte du vieillissement de la population, il est important de créer des environnements favorables au vieillissement actif des aînés. **Méthodologie** : Le présent projet consiste en une étude de cas visant à cerner si le concept d'habitation intergénérationnelle, permettant à une famille de cohabiter avec ses parents vieillissants dans une maison unifamiliale composée de deux logements indépendants de tailles différentes, peut représenter un espace habitant pour les aînés. Des observations libres et des entrevues semi-structurées avec les habitants (grand-père, grand-mère, père, mère et enfant) ont été effectuées afin de déterminer si les lieux de vie de chaque habitant répondent aux caractéristiques d'un espace habitant. **Résultats** : En plus de contribuer à approfondir les concepts d'espace habitant en ergothérapie et d'habitat intergénérationnel, ce projet s'intéresse aux motivations qui poussent chacun à adopter ce mode d'habitation, aux contraintes et aux exigences associées à ce choix (législatives, règlementaires, financières, ...) ainsi qu'aux retombées sur le quotidien pour chaque partie concernée. Les antécédents identifiés à toutes les échelles (macro, méso, micro) permettent à l'habitation intergénérationnelle de constituer un environnement flexible et sécuritaire où les aînés constituent des réels partenaires, où ils préservent leur pouvoir d'agir ainsi qu'où ils sont stimulés tout en ressentant de la quiétude. De ce fait, plusieurs conséquences en découlent telles l'épanouissement, l'engagement et l'inclusion des aînés. **Discussion** : Les résultats démontrent l'influence mutuelle entre les antécédents, les attributs et les conséquences d'un espace habitant. De plus, ils mettent en lumière les bienfaits de la cohabitation intergénérationnelle pour toutes les générations. Finalement, cette étude se veut un pas vers une société plus inclusive pour les personnes plus vulnérables, particulièrement les aînés, par la création d'espaces habitants.

1. Introduction

Au Canada, comme à travers le monde, le vieillissement de la population s'accélère. La part relative des aînés dans la société est de plus en plus importante. Notamment, un québécois sur quatre sera âgé de plus de 65 ans d'ici 2031 (Gouvernement du Québec, 2018a). Pour répondre à leurs besoins variés, différents concepts d'habitation s'offrent aux aînés ; condominium, résidence privée, centre d'hébergement ainsi qu'une avenue prometteuse : l'habitation intergénérationnelle.

Comme souligné par l'OMS dans la Stratégie et Plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé (2015), les gouvernements ont la responsabilité de créer des environnements favorables aux aînés afin de leur permettre d'accomplir des occupations significatives. Afin de vieillir en santé, les aînés doivent notamment se développer sur le plan personnel, prendre des décisions, maintenir leurs relations et apporter leur contribution aux collectivités (OMS, 2015). Le concept d'espace habilitant est en cohérence avec ces lignes directives, car il vise à ce que tout individu se réalise et s'émancipe pleinement dans la mesure de ses capacités.

La présente étude vise à évaluer si une habitation intergénérationnelle constitue un espace habilitant pour les aînés. La problématique contextualise l'étude en démontrant la pertinence de répondre aux questions de recherche suivantes ; Quels antécédents d'un espace habilitant se retrouvent dans une habitation intergénérationnelle? Quels attributs d'un espace habilitant sont présents dans une habitation intergénérationnelle? Quelles conséquences d'un espace habilitant peuvent découler d'une habitation intergénérationnelle? De ce fait, le cadre utilisé sera l'espace habilitant proposé par Therriault et al. (2019) qui détaille les antécédents qui contribuent à sa mise en place, les attributs qui le caractérisent et les conséquences qui en découlent. Ainsi, le cadre est expliqué. Ensuite, la méthode est décrite. Finalement, les résultats sont présentés, puis analysés dans la discussion.

2. Problématique

Cette section a pour but de démontrer la pertinence de l'étude en présentant tout d'abord le contexte actuel du vieillissement de la population et ses impacts sur l'isolement social des aînés. Puis, la situation de la participation occupationnelle chez les aînés sera abordée en mettant de l'avant l'importance de créer des environnements favorables au vieillissement actif. Ensuite, le concept d'habitation intergénérationnelle sera introduit. Finalement, les questions de recherche seront exposées.

2.1. Vieillessement de la population

Le vieillissement de la population est un phénomène démographique observable tant au Canada qu'à l'échelle mondiale (Statistique Canada, 2016). Ainsi, selon l'OMS (2017), la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans à travers le monde doublera entre 2000 et 2050. Le Québec n'échappe pas à cette tendance. En effet, les aînés québécois de 65 ans et plus représenteront plus du quart de la population d'ici 2031 (Gouvernement du Québec, 2018a).

Cet accroissement de l'âge moyen est principalement dû au prolongement de l'espérance de vie et à la diminution du taux de naissance. Effectivement, entre 1956 et 2005, l'espérance de vie s'est élevée d'environ 10 ans tant pour les hommes que les femmes (Statistique Canada, 2012). Selon les projections, cet indicateur continuera d'augmenter dans les prochaines années. De plus, mise à part la période de naissance accrue nommée « *baby-boom* » s'étendant sur une période de 20 ans suivant la Seconde guerre mondiale, une diminution constante de la fécondité est observée. L'arrivée des baby-boomers dans la période de l'âge d'or accentue la part relative des aînés dans la population. De ce fait, cette situation démographique entraîne plusieurs conséquences socioéconomiques. Notamment, un nombre moins important d'adultes sur le marché du travail pour soutenir les besoins grandissants des aînés dans le système de santé (Statistique Canada, 2012).

2.2. Isolement et effet sur la santé

À travers le temps, le réseau familial a toujours été le pilier de soutien des aînés en perte d'autonomie (Légaré et Décarie, 2012). Cependant, la diminution de la taille des familles et la baisse de leur implication ont un impact sur l'isolement social des personnes âgées (Guffens,

2006). La culture nord-américaine axée sur la productivité et la performance contribue à limiter la prise en charge des aînés par leurs enfants.

De ce fait, environ le tiers des aînés de plus de 65 ans vivent seuls (Gouvernement du Québec, 2008). La situation est plus alarmante chez les femmes que chez les hommes en raison de leur espérance de vie plus élevée. En effet, ce pourcentage grimpe à 35% pour les femmes contre 17% pour les hommes (Boulianne, 2005). Selon l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada (2010), 19% des personnes âgées vivent des situations d'isolement. Les personnes âgées de plus de 75 ans sont les plus à risque de vivre de l'isolement en raison de l'accentuation de pertes (santé, proches, rôles sociaux, capacités) (Latulippe et Lapointe, 2012).

Une méta-analyse a démontré que les individus qui entretenaient des relations sociales adéquates présentaient une probabilité de survie supérieure de 50% par rapport à ceux qui ont des contacts sociaux pauvres. Ainsi, avoir des relations sociales positives consisterait en un facteur de protection pour la santé autant important que le non-tabagisme et plus important que l'activité physique. Cette corrélation est indépendante de l'âge, du sexe, de l'état de santé initial, de la cause du décès ainsi que de la période de suivi (Holt-Lunstad et al., 2010).

2.3. Participation occupationnelle et effet sur la santé

Le prolongement de l'espérance de vie fait en sorte que les aînés d'aujourd'hui vivent plus longtemps en bonne santé. Étant plus actifs, ils constituent maintenant une nouvelle tranche de vie dans la société multigénérationnelle (Cyprès et al., 2012). En effet, le visage de l'aîné change. Dorénavant, la retraite du travail ne représente plus le retrait de la vie sociale et le déclin vers la mort. Les retraités ne veulent pas seulement être au repos et effectuer des loisirs. Ils veulent aussi mettre à profit leur expérience en redonnant à la communauté. Ils veulent partager leurs connaissances tout en apprenant de nouvelles choses. Ils sont désireux d'action et tiennent à être inclus dans les prises de décisions. Cependant, il y a un manque d'opportunités réellement stimulantes pour eux. L'offre de bénévolat ne comble par leur besoin de continuer à s'accomplir et à se développer en tant qu'individus. Ainsi, il est essentiel de créer et de faciliter leur accès à des activités intéressantes de réelle contribution à la société qui représentent un juste défi.

Selon la Fédération Internationale du Vieillissement (2012), la principale cible pour que les aînés canadiens vieillissent en santé est de maintenir les activités et les contacts sociaux. Des études démontrent que la participation occupationnelle a un impact positif sur la santé des humains. Elle permet de mieux définir l'identité de l'individu en lui donnant un sens à sa vie, en créant des relations significatives, en réduisant la consommation de médication et aurait même un effet protecteur pour la santé cognitive (Raymond et al., 2008). Le fait de vivre en relation avec d'autres personnes permet d'augmenter l'intégration sociale et la participation active dans la communauté, surtout chez les personnes vulnérables. Ce faisant, il est important de promouvoir les échanges entre les différentes générations pour tisser une société intergénérationnelle solidaire, sécuritaire et diminuant l'isolement social (Vivre en résidence, 2018).

2.4. Vieillesse en santé et environnement

Dans le contexte du vieillissement de la population, il faut repenser les espaces domiciliaires afin de favoriser l'inclusion sociale et occupationnelle. Selon Fougere et al. (1998), l'environnement où évolue un individu est déterminant à la participation sociale et occupationnelle.

La Stratégie et Plan d'action mondiaux de l'OMS (2015) sur le vieillissement et la santé vise à ce que tous aient la possibilité de vieillir en santé. Ce concept est défini comme étant « le processus de développement et de maintien des capacités fonctionnelles qui permet aux personnes âgées de jouir d'un état de bien-être » (OMS, 2015, p.2). L'OMS spécifie que l'environnement (physique, social, institutionnel) est un déterminant fondamental du vieillissement en santé agissant comme facilitateur ou obstacle de participation occupationnelle selon les capacités intrinsèques d'une personne. Ainsi, l'un des objectifs concrets identifiés consiste à ce que les gouvernements nationaux créent des **environnements favorables** aux aînés leur permettant ainsi d'accomplir des occupations significatives par l'optimisation de cinq capacités fonctionnelles essentielles : 1) satisfaire ses besoins élémentaires; 2) apprendre, se développer sur le plan personnel et prendre des décisions; 3) être mobile; 4) construire et maintenir des relations; et, 5) apporter sa contribution aux familles et aux collectivités (OMS, 2015).

Pour atteindre cet objectif, trois priorités sont ciblées par l’OMS. La première est d’améliorer l’autonomie en comblant les besoins de base, en permettant le pouvoir d’agir au quotidien et en favorisant une conception participative des soins de santé. La deuxième priorité est de maximiser le potentiel de tous les individus en actualisant la **solidarité intergénérationnelle**. Ce principe directeur vise à ce que la cohésion sociale entre les générations entraîne des bienfaits pour tous les groupes d’âge. La troisième priorité consiste à actualiser le vieillissement en santé dans toutes les politiques gouvernementales (normes d’accessibilité, options de logements, aménagement urbain).

Depuis les dernières années, le Gouvernement du Québec a davantage investi dans les services offerts en soutien à domicile plutôt que dans les centres d’hébergement. La mise en place de la politique Vieillir et vivre ensemble (2012) vise le maintien des aînés dans leur milieu en favorisant le vieillissement actif, c’est-à-dire de favoriser leur qualité de vie dans une optique d’équité intergénérationnelle par rapport à la santé, la sécurité et la participation sociale (Gouvernement du Québec, 2012). Dans son plan d’action 2018-2023, intitulé *Un Québec pour tous les Âges*, le Gouvernement du Québec réitère son désir de faciliter la solidarité et le dialogue intergénérationnel dans le contexte actuel du développement du paradigme domicilo-centré (Gouvernement du Québec, 2018b).

Aussi, les municipalités cherchent des moyens pour augmenter la qualité de vie des personnes âgées sur leur territoire. La politique des Municipalités Amies Des Aînés (MADA) s’inscrit dans la vision du Guide Mondial des villes-amies des aînés de l’OMS (2007) qui vise à encourager le vieillissement actif des aînés dans des villes inclusives et mixtes (Gouvernement du Québec, 2014).

2.5. Habitations intergénérationnelles

Par conséquent, l’habitation intergénérationnelle consiste en une avenue intéressante pour favoriser l’inclusion des aînés dans la société. Au Québec, le marché immobilier des habitations intergénérationnelles connaît une croissance de 12% depuis quelques années ce qui représente l’engouement de familles à prendre soin de leurs aînés à domicile (Larochelle, 2016). En effet, les promoteurs immobiliers présentent ce mode de vie comme préservant les valeurs traditionnelles dans le contexte actuel (Boulianne, 2005). Ainsi, certaines municipalités ajustent

les règlements stricts et normes quant à ce marché pour le rendre davantage possible (Larochelle, 2016). Environ 70% d'entre elles permettent ou sont ouvertes à l'ajout de logements supplémentaires (Vachon et Després, 2001). La cohabitation intergénérationnelle demeure peu commune au Québec. (Boulianne, 2005). Les habitations composées d'au moins trois générations représentent environ 4% des ménages canadiens et 1.6% des ménages québécois. Cette proportion est plus élevée en Ontario et en Colombie-Britannique, probablement due à l'immigration plus importante dans ces provinces (Spira, 2011).

Une étude de portée a été effectuée pour explorer de quelle façon l'habitat intergénérationnel peut être une voie prometteuse pour améliorer la participation sociale des aînés québécois (Roy, 2017). Selon les résultats, il existe une multitude de types de milieux intergénérationnels à travers le monde. Tous ont la même visée, soit de faire tomber les barrières physiques et sociales entre les générations afin de créer un engagement significatif entre elles. L'étude de Roy (2017) a exploré la présence dans la littérature scientifique des trois volets du modèle de l'environnement capacitant de Falzon (2004; 2008; 2013) au sein des milieux intergénérationnels. Son étude avait révélé que le volet préventif et le volet universel étaient davantage présents que le volet développemental.

Par conséquent, la conception d'un milieu de vie intergénérationnel est un élément très important à considérer, car l'environnement doit favoriser la participation active dans les occupations des personnes âgées. Il faut considérer la création d'une atmosphère confortable, lumineuse et près de la nature (Craddock, 2018). Aussi, l'espace extérieur doit être conçu pour créer des endroits attrayants, plaisants et permettant d'offrir des moments signifiants. Les différents espaces doivent être reliés entre eux pour augmenter la participation et les échanges (Chalfont, 2005). Ainsi, certains concepts de design universel peuvent contribuer à créer un environnement habilitant, accessible et fonctionnel.

L'étude de Boulianne (2005) a exploré les principales motivations et répercussions qu'entraîne la cohabitation intergénérationnelle chez tous les membres de la famille. De façon générale, les individus cherchent tout d'abord à réduire l'isolement et augmenter l'entraide dans des meilleures conditions de logement favorisant la sécurité physique, psychologique et financière. Selon les résultats, même si au départ ce choix est motivé par le désir unidirectionnel

d'aider les parents vieillissants, le résultat est l'installation d'une dynamique de transfert bidirectionnel. En effet, cet arrangement résidentiel présente beaucoup d'avantages tant dans la dimension affective (plus d'interactions, moins d'ennui), financière (réduction des dépenses), spatiale (espace plus grand et confortable), domestique (échange de services) que psychologique (sécurité et tranquillité d'esprit). De plus, il a été rapporté que la participation occupationnelle des aînés était favorisée, car ils ne s'ennuyaient plus, sortaient plus souvent dehors et se sentaient rajeunir (Boulianne, 2005). Les milieux intergénérationnels, contrairement aux quartiers et résidences où ne vivent que des personnes âgées, contribueraient au vieillissement en santé des aînés par l'exposition au mode de vie actif des plus jeunes. Le seul inconvénient identifié provenait de la proximité qui pouvait réduire l'intimité.

2.6. Pertinence de l'étude

À la lumière de ces constatations concernant l'importance de l'influence de l'environnement sur la participation sociale et occupationnelle, les habitations intergénérationnelles semblent consister en un milieu de vie stimulant le vieillissement actif des aînés dans le contexte du vieillissement de la population.

La littérature recensée porte principalement sur les conséquences psychologiques ressenties chez ceux qui vivent en milieux intergénérationnels. Toutefois, au Québec, ce choix résidentiel s'actualise surtout par la cohabitation familiale dans une habitation intergénérationnelle. Peu d'étude se porte sur ce sujet, ainsi il s'avère important de mieux comprendre les prérequis, les caractéristiques, les effets habilitants de ce milieu de vie. Ainsi, le concept d'espace habilitant, concept en émergence, permet d'analyser les antécédents, les attributs et les conséquences des habitations intergénérationnelles.

Considérant, le manque de littérature concernant la relation entre ces concepts, un objectif de recherche s'impose. Il est pertinent de déterminer en quoi une habitation intergénérationnelle constitue-elle un espace habilitant. Pour ce faire, les questions de recherche suivantes sont envisageables. Quels antécédents d'un espace habilitant se retrouvent dans une habitation intergénérationnelle? Quels attributs d'un espace habilitant sont présents dans une habitation intergénérationnelle? Quelles conséquences d'un espace habilitant peuvent découler d'une habitation intergénérationnelle?

3. Cadre conceptuel

Pour favoriser l'inclusion d'une clientèle à la société, le concept d'espace habilitant a été proposé. L'espace habilitant peut être défini comme étant « une scène permettant à un acteur de réaliser ce qu'il souhaite dans la mesure de son potentiel » (Therriault et al., 2019). Il se retrouve « lorsqu'une personne, ayant des incapacités ou non, participe, s'engage et contribue à transformer la vie collective, dans la mesure de ses capacités, afin qu'elle puisse se réaliser et s'émanciper pleinement » (Therriault et al., 2019). Le concept d'espace habilitant consiste en une avenue émergente et pertinente pour la pratique en ergothérapie, car il met de l'avant l'influence de l'environnement sur la participation occupationnelle d'une personne. Présentement, l'environnement est surtout instrumentalisé comme contexte où la personne effectue des occupations. L'espace habilitant devient la cible d'intervention où le client décide de s'investir pour transformer son environnement. Cette vision est essentielle à une pratique de l'ergothérapie globale et préventive.

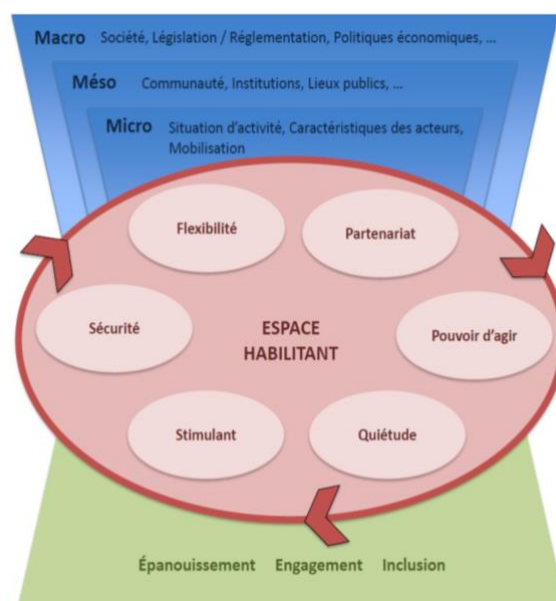


Figure 1. Schématisation de l'espace habilitant (Therriault et al., 2019)

Le concept d'espace habilitant a été développé à la suite d'une revue de la littérature intitulée Le concept d'espace habilitant : une avenue théorique prometteuse en ergonomie (Therriault et al., 2019). Le concept d'espace habilitant possède des antécédents, des attributs et

des conséquences. Le présent projet consistera en la première utilisation de ce cadre conceptuel dans une recherche concrète.

3.1. Les antécédents

Les principaux antécédents, c'est-à-dire les prérequis conditionnels, de l'espace habitant se déploient selon trois sous catégories : macroscopique, mésotopique et microscopique.

À l'échelle macroscopique, il s'agit de la législation (code du bâtiment, code déontologique, lois) qui encadrent un contexte très large tel un pays. Deux critères sont présents. D'une part, les règlements régissent le développement d'un environnement et de ses composantes. D'autre part, une évaluation financière est nécessaire afin de s'assurer de la cohérence du projet entre les réalités économiques de la situation et le contexte politico-économique concernant ses objectifs et son aménagement (Therriault et al., 2019).

À l'échelle mésotopique, il s'agit des politiques organisant un contexte intermédiaire telle une ville ou une institution (règlements municipaux, exigences architecturales, règles de civilité). Deux critères sont présents. Tout d'abord, le concept d'espace habitant doit être élargi pour que notamment tout un quartier soit adapté à la personne et ses proches et non seulement son domicile. Ensuite, le concept de proche aidant doit lui aussi être élargi au voisinage et non seulement à la famille de la personne (Therriault et al., 2019).

À l'échelle microscopique, il s'agit des caractéristiques de la personne (physique, mentale, cognitive) et ce qui gravite autour d'elle (relation à autrui, poste de travail). Cinq critères favorisent l'implantation d'un espace habitant. Premièrement, une relation de confiance doit être établie entre les différents acteurs impliqués pour qu'ils soient ouverts à collaborer par influence réciproque. Deuxièmement, la personne doit être engagée et responsabilisée dans la démarche de conception de l'espace. Troisièmement, un programme structuré doit servir de cadre et guider l'aménagement de l'espace. Quatrièmement, il est essentiel de prendre en compte les besoins des proches-aidants tout au long de la démarche. Cinquièmement, l'expertise de la personne sur sa situation doit être valorisée de façon égale avec l'expertise des professionnels de la santé (Therriault et al., 2019).

3.2. Les attributs

Pour être opérant, l'espace habilitant insiste sur la présence de six attributs : le partenariat, le pouvoir d'agir, la flexibilité, la quiétude, la sécurité et la stimulation.

Le premier attribut d'un espace habilitant est le partenariat qui se définit comme un milieu facilitant l'interaction et la collaboration d'une personne avec autrui. À noter que tous les individus qui évoluent dans un espace habilitant sont considérés comme partenaires égaux dans le processus de réflexion. Le second est le pouvoir d'agir qui se traduit comme un milieu facilitant la notion de maîtrise et du maintien du libre arbitre. Le troisième attribut d'un espace habilitant est la flexibilité qui se définit comme un milieu propice aux changements pour suivre le développement de la personne sur le plus ou moins long terme. Le quatrième est la quiétude qui se définit comme étant un sentiment de soutien, de confort et de réconfort. Le cinquième attribut d'un espace habilitant est la sécurité qui correspond à un état d'esprit qui amène la personne à croire en l'absence réelle de danger et à se sentir à l'abri dans son logement. Le sixième attribut d'un espace habilitant est la stimulation qui se traduit comme un milieu incitant la personne à agir. Cet attribut fait référence à la notion du « juste défi » (Falzon, 2004; 2008; 2013) où un espace doit conserver un aspect de difficulté afin de stimuler le développement de nouvelles compétences. Un environnement trop apaisant, trop confortable et trop sécuritaire peut contribuer à l'isolement d'une personne en la coupant de l'extérieur moins adapté (Therriault, 2019).

3.3. Les conséquences

Finalement, trois grandes conséquences sont attendues par la création et l'utilisation d'un espace habilitant, soit l'épanouissement de la personne, l'augmentation de son engagement et de son inclusion dans la société.

Pour commencer, la première conséquence attendue est l'épanouissement de la personne (Therriault et al., 2019). Ayant inclus dans la démarche de la création de l'espace habilitant tant la personne que ses proches aidants, le bien-être de tous sera favorisé. Aussi, l'espace habilitant facilitera l'acquisition de nouvelles connaissances et de compétences, ce qui développera un sentiment de réalisation de soi chez la personne.

Ensuite, la deuxième conséquence potentielle à l'implantation d'un espace habilitant est l'augmentation de l'engagement de la personne dans son quotidien (Therriault et al., 2019). L'espace habilitant augmentera la durée de vie en autonomie de la personne et son sentiment de contrôle sur sa vie (environnement et actions).

Finalement, la troisième conséquence attendue est l'inclusion de la personne dans la société (Therriault et al., 2019). L'espace habilitant incitera la personne à maintenir et développer ses relations avec ses proches aidants, les professionnels de la santé et sa communauté.

4. Méthode

Dans cette section se trouve tout d'abord la description du devis de l'étude ainsi de la stratégie d'échantillonnage utilisée. Puis, les méthodes de collecte et d'analyse de données seront décrites. Finalement, les considérations éthiques seront exposées.

4.1. Devis de recherche

L'étude de cas, qui pour Fortin et Gagnon (2010), consiste en l'exploration détaillée et complète d'une entité quelconque (une ou plusieurs personnes, groupe social, évènement, organisation), est le devis qui a été choisi pour mener à bien cette étude. Ce devis permet d'étudier en profondeur la perception des différents membres de la famille sur la relation entre leur milieu de vie intergénérationnel et le concept d'espace habilitant.

4.2. Participants

L'échantillon sera basé sur un cas de figure. Par exemple, un couple qui décide, après le décès d'un parent, d'ajouter un logement pour accueillir le parent survivant à leur domicile. Ainsi, selon le cas de figure sélectionné, l'échantillon sera composé de trois à six personnes (dépendamment de la présence d'enfants et du nombre d'aînés composant le cas). Les participants permettront de dresser un portrait des perceptions des différentes réalités générationnelles dans leur domicile en lien avec le cadre d'analyse de l'espace habilitant. L'échantillonnage par choix raisonné est une stratégie consistant à choisir les participants selon certains attributs de la population à l'étude (Fortin et Gagnon, 2010). En effet, la famille sera sélectionnée selon la pertinence du cas de figure, c'est-à-dire selon le nombre d'individus présents et la richesse de leurs interactions.

Certains critères d'inclusion doivent être respectés. Les participants doivent parler le français. Ils doivent habiter dans une habitation intergénérationnelle (où cohabite au minimum deux générations différentes). Il doit y avoir la présence d'au moins une personne âgée (ayant plus de 60 ans) vivant dans une partie de l'habitat intergénérationnel et ne présentant pas de problème cognitif. Certains critères peuvent mener à l'exclusion de participants. Des participants seront refusés s'ils parlent une autre langue que le français ou s'ils vivent dans deux logements différents d'un édifice public à appartement.

4.3. Collecte des données

Pour mener à bien l'analyse de cas, deux étapes sont nécessaires : la prise de contact et l'enquête. La prise de contact permet de présenter le projet aux participants potentiels et de préciser si le milieu d'accueil répond aux critères du projet. Cette étape regroupe plusieurs actions telles : rencontre des participants, explication du déroulement, signature des certificats éthiques/consentement, récolte d'informations générales, visite de l'habitation (Depuis quand ? Qui ? etc.). Une session d'observations libres du milieu extérieur et intérieur du domicile avec prise de photos est aussi prévue car elle permet de contextualiser les données récoltées par entrevues. Cette étape réalisée directement à l'habitat intergénérationnel nécessite une période temporelle d'environ 45 à 60 minutes.

La seconde étape, l'enquête à proprement parler, consiste à réaliser une entrevue individuelle semi-dirigée (60 à 90 minutes) avec chacun des participants des parties impliquées (5 participants au total) (voir guide d'entrevue à l'Annexe A). Cette étape permet de recueillir les données qui seront par la suite analysées. Selon Fortin et Gagnon (2010), l'entretien doit être privilégié afin de comprendre le point de vue des participants. Dans ce cas, la perception de chaque participant concernant le phénomène vécu, c'est-à-dire la cohabitation familiale en habitation intergénérationnelle sera recueillie. Dans le cas de la présence d'un jeune enfant (moins de 10 ans), un dessin de son domicile pourrait lui être demandé afin de servir de support à la discussion.

4.4. Analyse des données

Une analyse de contenu sera effectuée, car elle permet de traiter les données qualitatives par phase de codage, de catégorisation et d'interprétation (Fortin et Gagnon, 2010). Cette méthode permet d'extraire les thèmes prépondérants et les tendances qui ressortent des verbatim mot à mot des entrevues. Un logiciel de traitement des données qualitatives sera utilisé (NVivo v.12). La présence d'antécédents, d'attributs et de conséquences d'un espace habitant pour décrire l'habitation intergénérationnelle, tant dans les verbatim que les observables, sera utilisée pour former des catégories de concepts et les unités de sens. Aucune méthode statistique ne sera utilisée.

4.5. Considérations éthiques

Une certification éthique, nécessaire à la protection des participants, a été obtenue auprès du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le 14 mars 2019, sous le certificat portant le numéro CER-19-254-07.13 (Annexe B). Les participants ont reçu des explications sur le projet, ont lu la lettre d'information quant à leur implication dans le projet de recherche et ont aussi signé le formulaire de consentement (Annexe C).

Les fichiers audionumériques récoltés avec l'enregistrement des entrevues ont été transférés sur une clé USB sécurisée avec un mot de passe. Pendant cinq ans, ces fichiers seront conservés dans un local de recherche du Département d'ergothérapie de l'UQTR, puis seront détruits selon la réglementation en vigueur.

5. Résultats

Cette section porte sur les données obtenues suite aux entrevues effectuées. Dans un premier temps, les caractéristiques des participants sont décrites. Dans un deuxième temps, une description de l'habitation intergénérationnelle est réalisée. Finalement, les résultats des analyses thématiques sont présentés.

5.1. Description des participants

Les cinq participants de l'étude sont des membres d'une famille qui cohabitent dans une habitation intergénérationnelle à Mirabel depuis 14 ans. L'échantillon est composé d'un couple d'aînés (79-74 ans), d'un couple d'adultes (52 et 43 ans) et d'un enfant de sexe féminin de 11 ans. À des fins d'identification, les participants seront identifiés par leur fonction familiale, c'est-à-dire le grand-père, la grand-mère, le père, la mère et l'enfant. À noter que le père de la famille est le fils du couple d'aînés.

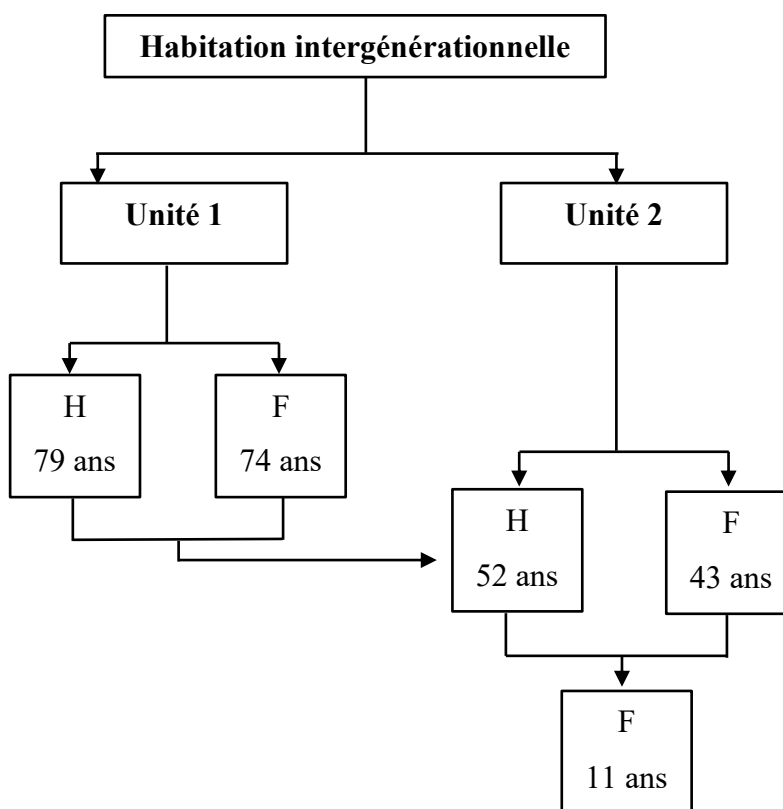


Figure 2. Schématisation des participants

5.2. Description de l'habitation

L'habitation intergénérationnelle est composée de deux unités ayant chacune leur entrée respective. L'unité 1 est habitée par un couple d'aînés. L'unité 2 est habitée par un couple d'adulte et leur fille. Les deux unités communiquent par une double-porte présente au sous-sol.



Figure 3. Devant de l'habitation intergénérationnelle



Figure 4. Double-porte

La porte d'entrée sur le côté est pour l'unité 1. Au rez-de-chaussée, se trouve la cuisine, la salle à manger, une salle de bain et le salon. L'accès au balcon extérieur se fait par la salle à manger construite sur pilotis.

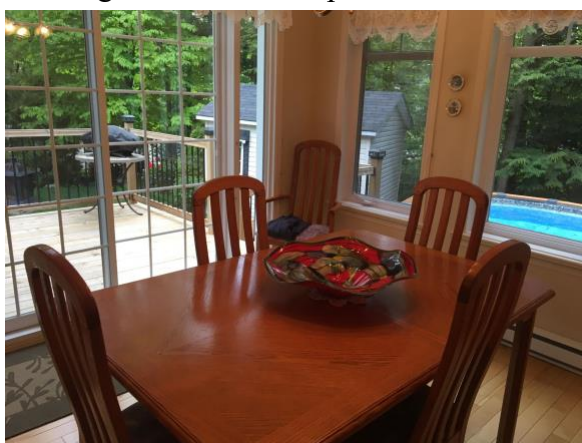


Figure 5. Salle à manger sur pilotis



Figure 6. Salon au rez-de chaussée

Un escalier mène à la chambre du couple aménagé en mezzanine avec vue sur le salon. Au sous-sol, se trouve le salon et un sofa-lit.



Figure 7. Salon avec vue de la mezzanine et de la salle à manger.



Figure 8. Escalier menant à la chambre à coucher

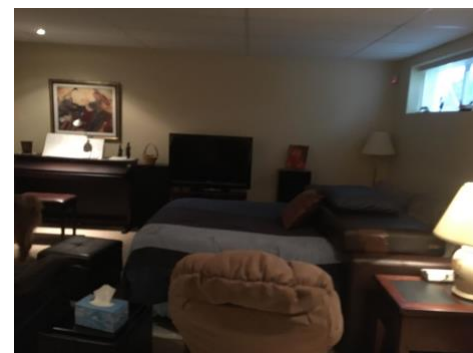


Figure 9. Salon du sous-sol

La porte d'entrée à l'avant est pour l'unité 2. Au rez-de-chaussée, se trouvent le salon, la cuisine et la salle à manger, ainsi que l'accès au balcon par la porte patio. À l'étage il y a les chambres (des maîtres, de l'enfant et d'invités) et une salle de bain. Au sous-sol, se trouvent un grand salon et une salle de bain.



Figure 10. Salon du rez-de-chaussée



Figure 11. Salle à manger avec accès au balcon



Figure 12. Balcon de l'unité 2 avec vue sur la salle à manger sur pilotis de l'unité 1



Figure 13. Salon du sous-sol

5.3. Résultats des analyses thématiques

Suite à l'analyse de contenu effectuée, plusieurs thèmes se sont dégagés des verbatim afin de permettre de répondre à l'objectif de recherche qui est de déterminer en quoi une habitation intergénérationnelle constitue un espace habitant. De ce fait, le contenu des verbatim a été analysé afin de déterminer quels éléments des antécédents, attributs et conséquences de l'espace habitant sont présents dans l'habitation intergénérationnelle.

5.3.1. Espace habitant

Le schéma ci-bas illustre et résume les éléments du concept d'espace habitant ayant été trouvé au sein de l'habitation intergénérationnelle.

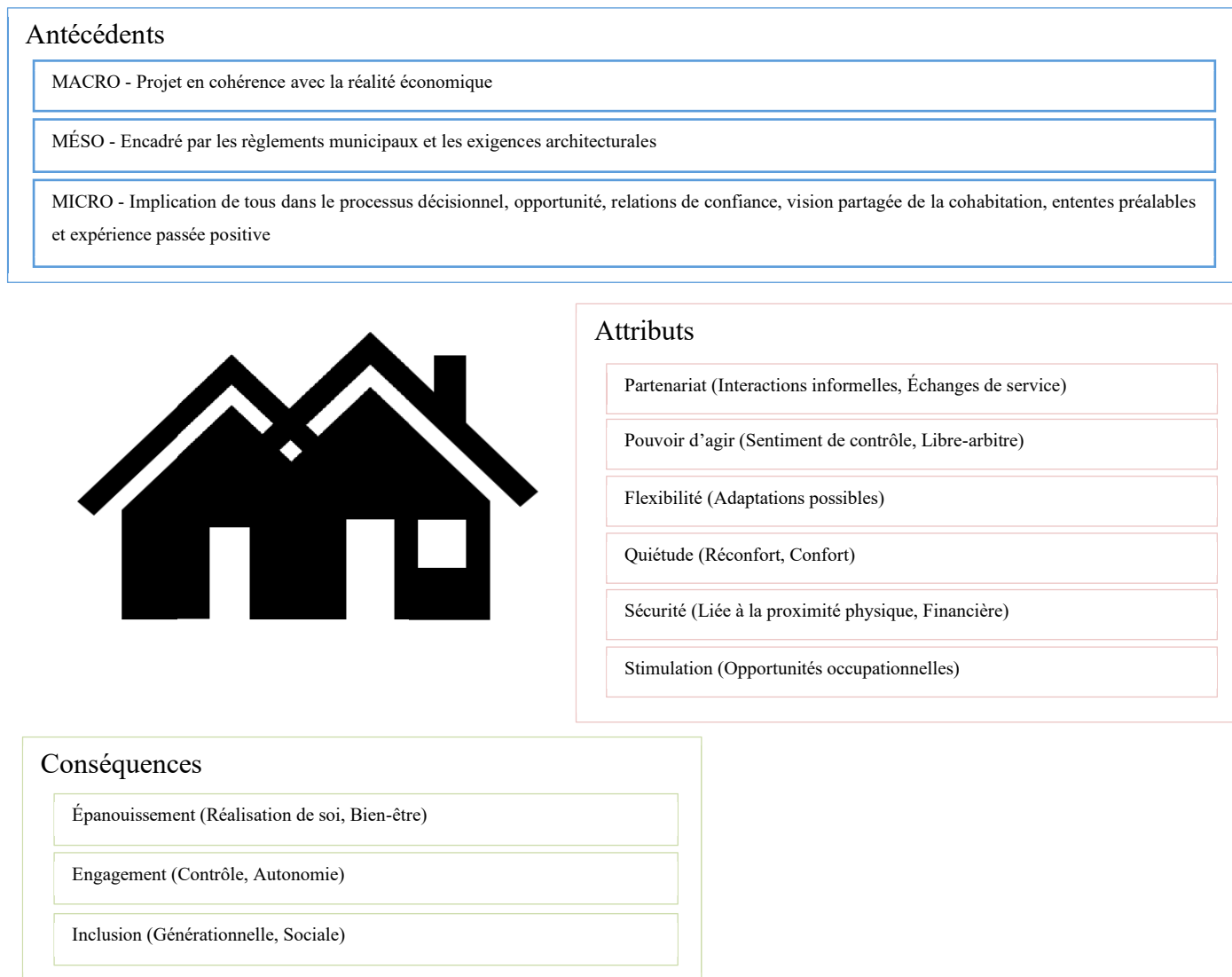


Figure 14. Schématisation des antécédents, attributs et conséquences identifiées

5.3.2. Antécédents de l'espace habitant

Comme mentionné auparavant, l'espace habitant possède quelques antécédents à sa mise en place. Les résultats ont permis d'identifier ceux présents dans la situation étudiée à savoir :

Antécédents
MACRO - Projet en cohérence avec la réalité économique
MÉSO - Encadré par les règlements municipaux et les exigences architecturales
MICRO - Implication de tous dans le processus décisionnel, opportunité, relations de confiance, vision partagée de la cohabitation, ententes préalables et expérience passée positive

Figure 15. Antécédents dans l'habitation intergénérationnelle

5.3.2.1 Échelle macroscopique

À l'échelle macroscopique, la famille s'est assurée que leur projet de cohabitation intergénérationnelle était en cohérence avec leurs réalités économiques. Il existe plusieurs moyens de financement à l'achat d'un domicile. Au lieu de payer plus cher pour déménager en condo, le couple d'aînés a décidé de donner un pré-héritage à leurs fils pour permettre l'achat commun de l'habitation intergénérationnelle.

Alors, j'ai dit à mon père pourquoi tu ne me donnes pas un pré-héritage parce qu'il me manque de l'argent pour pouvoir y arriver [...] Et là il m'a dit j'allais justement t'en parler mais je n'osais pas parce que je ne voulais pas que tu te sentes forcé à venir rester avec nous.

5.3.2.2 Échelle mésotopique.

À l'échelle mésotopique, deux éléments sont ressortis. Étant donné que la famille a fait construire leur habitation intergénérationnelle, elle a fait des choix qui ont façonné leur environnement dans le respect des règlements municipaux. Tout d'abord, il y a eu le choix du quartier dans la Ville de Mirabel qui a été un coup de cœur pour tout le monde, car ils ont trouvé un grand terrain boisé. Ce terrain présentait aussi un certain avantage économique.

C'était vraiment un coin charmant je trouve. Il y avait beaucoup de bois, moi j'aime ça le bois. C'est des grands terrains, on a 16 000 à 17 000 pieds carrés de terrain.

Le terrain ne coutait pas cher du pied carré pour les taxes, comparé à ben d'autres places, dans le temps ça fait 14 ans qu'on est ici ça coutait 0.80 sous le pied carré versus 1.5-2\$ ailleurs.

Ensuite, il y a eu les choix liés au plan et à la construction de leur habitation. Ils ont préféré payer plus cher pour un plus grand modèle d'habitation, car celui-ci possédait notamment un hall d'entrée et un balcon à l'avant. Puis, il y a eu des modifications pour aménager l'unité 1 des aînés à l'emplacement du garage.

Ils ont enlevé le garage pi y'ont fait l'intergénération l'autre côté. Et c'est le contracteur qui lui a même dessiné les plans. Mon père avait déjà une petite idée de ce qu'il voulait. [...] C'était plus leur décision à eux comment ils voulaient ça l'autre côté.

C'est sûr qu'on voulait avoir notre chambre en haut. La mezzanine, c'est le contracteur qui nous a recommandé ça. Je vais vous faire un toit cathédral, ça nous séduit. Alors j'ai dit tu nous feras une grosse fenêtre en haut.

Leur belle-fille s'est toutefois assurée que les aînés puissent demeurer au domicile à long terme même dans le cas où ils ne pourraient plus emprunter les escaliers.

C'est sûr que moi, comme ergo, quand on a fait les plans de l'habitation, j'ai dit mettez une salle de bain au premier étage [...]. Je me disais si jamais un jour vous êtes tous sur le même plancher, le salon pourrait avoir un lit Murphy qui se descend et un bain-douche.

Lors de la conception de leur domicile, les membres de la famille ont eu un souci de conserver leur intimité, tant dans l'aménagement des pièces que dans l'insonorisation. Cet aspect contribue présentement à leur confort.

Quand ils sont sur leur véranda dans leur cuisine, il n'y a pas de fenêtre sur notre bord, donc si nous autres on prend un spa, ils ne nous voient pas. S'ils sont assis sur leur galerie, [...] ils ne voient pas sur notre terrain.

Je fais de la musique en bas alors il n'est pas question que [...] ça les dérange [...]. Je sais qu'un espace d'air c'est un très bon isolant alors j'ai fait faire deux portes isolées et c'est un bloc de ciment en bas et on n'entend pas.

Leurs choix ont toutefois été encadrés par des règlements municipaux et des exigences architecturales. Notamment, la municipalité limitait la grandeur de l'habitation intergénérationnelle. Étant donné que les aînés étaient habitués de vivre dans une habitation assez grande, le constructeur a trouvé une façon de contourner ce règlement.

La première objection qu'on a eu du contracteur, c'est que la municipalité ne permettait pas d'avoir cette longueur ici. La municipalité ne veut pas que ça devienne des triplex avec cinq familles. [...] Le contracteur a eu l'idée de faire ça sur pilotis. De cette façon, ça va être considéré comme une véranda selon les règlements et l'inspecteur.

Ce qu'exigeait le contracteur c'est d'avoir au moins une porte pour communiquer, la porte est en bas avec une double-porte pour traverser de l'autre côté.

5.3.2.3 Échelle microscopique.

À l'échelle microscopique, plusieurs thèmes ont émergé dans la création de l'habitation intergénérationnelle. Comme mentionné auparavant, les aînés ont pu être impliqués tout au long du processus décisionnel de la création de leur espace habitant. Aussi, ils ont pris l'opportunité qui se dressait devant eux, car il s'agissait d'un projet intéressant avec leur fils.

Notre fils nous en parle et qu'on se dit qu'on aurait peut-être là une opportunité parce que l'habitation avait 28 ans, alors il y avait des réparations à faire.

Nous autres de toute façon on voulait peut-être vendre où on était parce qu'on partait l'hiver cinq mois [...]. Tu n'as pas quelqu'un pour les assurances, tu ne peux pas toujours demander à la famille, va faire un détour et va ramasser le courrier.

De plus, une relation de grande confiance était présente entre tous les membres de la famille ce qui contribue selon eux à la durabilité de leur choix résidentiel. Malgré la relation assez récente de leur fils avec sa conjointe, les aînés ont décidés de se fier à son jugement et de plonger dans l'aventure.

Ma relation avec mon fils est très bonne, c'est bien important au départ. On est pas mal sur la même longueur d'onde sur les sujets importants, sur nos valeurs. Alors, il restait que sa conjointe, on ne la connaissait pas tellement. C'était un ergothérapeute mais on l'avait rencontré quelques fois et les atomes s'étaient accrochés [...] et on savait qu'on était assez matures pour se respecter

Ça été un vœu de confiance. Mes parents ont eu un bon contact avec ma conjointe en partant. Ils ont eu confiance [...] en elle et en la relation qu'on avait. Ça ne m'inquiétait pas, moi aussi j'avais confiance [...]. Et qu'elle prenne cette décision-là de s'en aller avec mes parents, ça me donnait aussi une idée que c'était sérieux pour elle aussi.

Aussi, les membres de la famille partageaient à la base la même vision du projet de cohabitation intergénérationnelle. Ils désirent y vivre longtemps ensemble. Pour ce faire, chacun veut que son espace soit respecté et que les contacts ne soient pas quotidiens et obligatoires.

On a vraiment trouvé une façon de respecter notre intimité. Y a aucune obligation de sentir qu'il faut qu'à tous les jours, cogner, comment ça va. On n'est pas obligé, quand ils ont de la visite, d'aller dire bonjour.

Je pense que des fois, il y a des gens peut-être qui se voient plus que nous autres [...]. Si j'avais eu des parents trop colleux, tsé ma mère, je suis sûr que des fois elle aimerait ça rentrer ici venir faire le ménage, nous donner un coup de main, mais elle se retient pis elle le fait par respect. Si j'avais une mère accaparante par rapport à mon enfant là, les grands-mères que leur vie c'est leur petits-enfants pis c'est juste ça, ça m'aurait tapé sur les nerfs.

Nous on n'est pas venu en intergénération pour que quelqu'un prenne soin de nous autres. On est encore très autonomes. C'est sûr que plus tard, il y aurait peut-être un avantage c'est évident, mais pour le moment on ne sent pas ce besoin-là. Mais, yen a d'autres, je connais quelqu'un près de moi qui est en intergénération, [...] mais elle a déménagé pour avoir de la visite, mais ça, ça ne marche pas, je n'y crois pas.

Ils ont tout de même mis en place des ententes préalables pour clarifier certains aspects. En effet, ils ont établi un contrat signé par les quatre qui régit les dépenses reliées aux espaces communs. De cette façon, ils n'ont pas besoin de grande discussion ou débat, car ils se sont mis d'accord sur des termes précis. Ils se sont aussi assurés de prévoir un laps de temps dans le cas où les habitants d'une des unités voudraient déménager. Ainsi, si certains n'aiment pas vivre de la sorte, que des conflits majeurs s'installent ou qu'un divorce a lieu, ils auront le temps pour trouver un autre milieu de vie.

Là, on va faire la couverture du toit, alors on s'est entendu parfait, pis ça c'est tout établi pour les coûts [...]. Les bases sont là et tout le monde est d'accord et on n'a pas de problèmes.

Pis ça c'est très important on s'est tout dit ça avant de rentrer ici. C'est un point important, ceux qui s'en vont en intergénérationnel, il faut que tu mettes carte sur table de toute les affaires même les plus niaiseuses que tu peux penser, donc après ça été dit et tout le monde sait où s'en aller.

Une découverte intéressante est que la plupart des membres de la famille a déjà vécu une forme de cohabitation intergénérationnelle dans le passé. Ces expériences positives prouvent l'importance de partager des valeurs familiales.

Nous, quand on s'est marié, on a habité en haut de chez mes parents pendant 10 ans. Ça nous aidait. [...]

Moi-même, je l'ai vécu avec mes grands-parents maternels jusqu'à l'âge de neuf ans. [...] C'était encore moins intime, c'était vraiment le deuxième étage de l'habitation [...]. J'ai été très près de mes grands-parents, donc je suis content que ma fille vive ça aussi.

Mon frère, il est en intergénération dans le fond, mais c'est parce qu'il n'a jamais quitté la maison [...]. Il va bien prendre soin de notre père. Il travaille avec lui et il a passé sa vie avec lui.

5.3.3 Attributs d'un espace habitant

Comme mentionné auparavant, l'espace habitant possède plusieurs attributs qui le caractérisent. Les résultats ont permis d'identifier ceux présents dans l'habitation intergénérationnelle à savoir :

Attributs
Partenariat (Interactions informelles, Échanges de service)
Pouvoir d'agir (Sentiment de contrôle, Libre-arbitre)
Flexibilité (Adaptations possibles)
Quiétude (Réconfort, Confort)
Sécurité (Liée à la proximité physique, Financière)
Stimulation (Opportunités occupationnelles)

Figure 16. Attributs dans l'habitation intergénérationnelle

5.3.3.1 *Le partenariat.*

L'habitation intergénérationnelle facilite le partenariat entre les habitants par les interactions informelles et par les échanges de services qui développent leurs relations. L'habitation intergénérationnelle permet de créer des opportunités de contacts informels, ce qui développe leurs relations sans toutefois devoir forcer les interactions.

Je peux être une semaine sans voir mon fils, mais ça s'adonne qu'on sort dehors et on peut jaser une heure de temps ensemble de la partie de hockey, de son travail.

Des fois on va l'autre bord, s'asseoir sur le balcon, se piquer une jasette, mais ce n'est pas pressé, jamais forcé, c'est naturel.

Je trouve ça le fun parce que je peux être proche de mes grands-parents contrairement à mes amies qui les voient moins souvent. Je les vois plus souvent et j'en profite plus.

Je peux voir mes parents quand ça me tente, pis veut veut pas, je sais qu'ils vieillissent et qu'à un moment donné, ils vont partir donc, j'en profite au maximum de pouvoir être près d'eux.

En effet, les deux familles collaborent de temps en temps, ce qui facilite leur quotidien. Ils entretiennent ensemble l'habitation et la cour (réparations, décoration, sciage, aménagement paysager). Ils peuvent s'échanger des outils et des aliments. Il semblerait même que les aînés effectuent davantage de services pour aider le reste de la famille.

Oui, l'environnement favorise la collaboration c'est certain, parce qu'il y a des tâches qu'on fait ensemble.

Il y a aussi des services qu'on se rend mutuellement. Si on prend par exemple l'entretien extérieur, mon fils s'occupe du gazon [...]. Par contre ma femme c'est un pouce vert, elle adore ça. Elle s'en va s'amuser, bref tout ce qui fleurs et arrangements, la propreté de ça.

C'est sûr que moi je ne trouve pas que je fais beaucoup de choses pour eux mais je trouve qu'ils font beaucoup de choses pour nous. Pour ma fille, je trouve ça vraiment pratique [...] elle n'aime pas les journées pédagogiques, donc si elle peut rester avec ses grands-parents, elle est super contente [...]. Collaboration pour le chien aussi [...] quand on part juste une journée [...] elle va s'en occuper pis même à Myrtle Beach, elle va le garder pendant trois semaines. À 25\$ par jour, imagine ce que ça nous coûterait! [...] Des fois, elle va m'appeler pour me dire, je vais à

l'épicerie ou je vais chez Costco, as-tu besoin de quelque chose? Ah ben oui, du poisson svp ou des choses comme ça. [...] Je trouve que c'est plus eux qui nous apportent de choses que nous.

5.3.3.2 Le pouvoir d'agir.

Une habitation intergénérationnelle permet aux aînés d'exercer leur pouvoir d'agir, par la préservation de leur sentiment de contrôle et par le respect du libre-arbitre de chacun. En effet, les aînés conservent une notion de choix sur leur environnement et leurs actions.

Si mon fils me demande ; hey papa serais-tu là tel jour, ça prendrait quelqu'un pour rester ici. Comme aujourd'hui Bioness vient et ils savent que je vais être là. Si je joue au golf cette journée-là, il va dire ah oublie ça!

Toutes les fleurs, je plante ce que je veux où ce que je veux. J'ôte les mauvaises herbes que je veux pis eux autres ça ne leur dérange pas, ils sont bien contents. À l'intérieur, c'est pareil comme si je demeurais à une autre place.

Aussi, malgré leurs différences d'intérêts et de rythmes de vie, ils sont capables de respecter le libre-arbitre de chacun. Ils comprennent que leur mode de vie se complètent. Ils font preuve de bonne volonté pour trouver des compromis, car ils veulent préserver l'harmonie afin de bien cohabiter.

Je trouve que la base de ça c'est le respect de l'autre et la bonne entente. Quand ça commence à avoir des grains de sable dans l'engrenage, ça peut porter à conflits, mais nous on s'arrange pour pas qu'il y en ait des conflits. Pis on n'a même pas besoin de faire des sacrifices pour pas qu'il en ait.

Ça concorde, mais ce n'est pas parfait à 100% [...]. On n'a pas la même vie. Mon père et ma mère ne travaillent plus. Donc, c'est quoi le principal intérêt? C'est l'habitation, c'est le terrain, c'est ça leur priorité. Ma mère, elle voit de quoi dans la cour par exemple une branche morte. Moi, ça me passe cinq pieds par-dessus la tête. [...] mais ma mère ça l'achale depuis trois jours [...]. Il y a des fois j'me dis faut que je fasse un petit effort pour lui faire plaisir et elle le sait en plus que ça ne me tente pas mettons mais elle me le demande pareil, donc je vais aller le faire.

Moi j'aime plus le côté sauvage, mais ma belle-mère aime ça bien organisé. Quand tu regardes toutes les habitations, si j'étais tout seule dans le fond, je ferais peut-être un peu picpic à côté des autres.

5.3.3.3 La flexibilité.

Une habitation intergénérationnelle est un espace flexible où il sera possible d'effectuer des adaptations dans l'environnement pour suivre les transitions de la condition des aînés. Par exemple, l'accès au domicile pourrait être possible par des rampes à l'extérieur, car il y a suffisamment d'espace sur le côté.

Notre habitation ne peut pas être plus flexible. Si on devient handicapé, [...] mettons en chaise roulante, va falloir faire des changements à l'intérieur et à l'extérieur. Si cela arrive, il y a possibilité évidente de faire ça.

Moi, j'ai même pensé que si demain matin il y a quelqu'un qui n'est pas capable de monter en haut, je l'ai la solution. T'installes quelque chose là, t'embarques sur la chaise et tu pèses sur le bouton pis ça te monte en haut. J'ai regardé plusieurs sites et je sais où aller si cette chose-là se produit. Donc, on veut s'organiser pour jamais être une corvée pour ceux qui sont à côté.

Si on est plus capable de monter ou de descendre, on va mettre un lit là dans le salon. On a une salle de bain, notre douche avec un petit banc [...] avec une douche téléphone.

5.3.3.4 La quiétude.

Une habitation intergénérationnelle est un environnement permettant la quiétude des aînés, par son réconfort et son confort. Les aînés rapportent ressentir une ambiance calme et reposante dans leur domicile. À l'intérieur comme à l'extérieur, ils n'entendent pas de bruits environnants.

Des fois je m'assois dans le salon, pas de musique, juste écouter le silence. Tu vois ici, ce n'est pas stressant, c'est calme.

Moi, arracher les mauvaises herbes, je trouve que c'est relaxant. Les gens rient de moi quand je dis ça. (rire)

L'habitation intergénérationnelle facilite le partage entre les générations, ce qui diminue le stress ressenti par les membres de la famille. Ils peuvent se conseiller et se rassurer sur certains aspects de leur vie personnelle.

Si j'ai quelque chose qui me tracasse, mon père a toujours été une référence pour moi, même encore aujourd'hui [...]. Je le vois dehors tout de suite que je ne le dérange pas [...] je m'en vais lui jaser de quelque chose d'important qui me tracasse ou même lui s'il veut me parler de quelque chose.

Ils peuvent aussi être apaisés par le partage des décisions et des responsabilités domiciliaires.

Quand il arrive quelque chose on est quatre à réfléchir à ce qu'on décide au lieu d'être deux [...]. Souvent c'est plus facile de trouver des solutions pour tout le monde et de voir toutes les options pour ce qui va être le mieux pour la maison [...]. Donc, je trouve ça le fun pour les différentes visions.

L'habitation intergénérationnelle offre de grands espaces intérieurs et extérieurs, tout permettant de préserver une intimité, ce qui contribue à leur confort.

On a un extérieur qui est formidable, n'essaie pas de voir le voisin de l'autre bord, tu ne le vois pas.

Je serais en condo et je verrais ce qu'ils font dans la cuisine à côté.

Moi, je suis plus en bas, c'est une question d'espace [...] c'est pour ça qu'on voulait être sur trois étages. J'ai mon piano, ordinateur, télévision, j'ai tout ce qu'il faut [...]. On nous avait dit au début ça prendre 1500 pieds carrés pour que ce soit bien vivable dans notre maison pis on a à peu près ça. Puis, c'est bon d'avoir chacun nos endroits.

On a deux entrées; une sur le côté et une en avant. Ceux qui rentrent par la même porte dans le milieu doivent se côtoyer plus.

5.3.3.5 La sécurité

L'habitation intergénérationnelle permet une grande sécurité, tant celle qui provient de la proximité physique des deux unités que celle financière. D'une part, la présence d'autres individus ainsi que les allées et venues des autos dans le stationnement augmentent leur sentiment de sécurité face à des dangers potentiels.

C'est quand même une sécurité de plus d'être à plusieurs comme ça. Même pour ma fille qui revient de l'école, ma belle-mère [...] je sais que souvent elle va la regarder par la fenêtre, pis même quand elle vient dîner, je sais que ma belle-mère est là aussi [...]. C'est vraiment une présence de plus dans les parages qui est très avantageuse et beaucoup plus sécuritaire que si j'étais toute seule dans un petit rang de campagne.

Aussi, elle permet une plus grande surveillance de l'intégrité de l'habitation, lors d'absence prolongée des habitants d'une des deux unités.

En plus, on part aussi trois semaines à Myrtle Beach, avant de partir je ne me casse pas la tête ; Ai-je tout fait pour la maison? Va-t-il y avoir des dégâts d'eaux? [...] Je sais que mes beaux-parents sont là. [...] si j'ai oublié quelque chose, je les appelle ; Peux-tu juste allez vérifier ça?

S'il y a une petite urgence qui peut affecter la sécurité commune, si le feu prend l'autre bord, c'est sûr qu'on est tout de suite là et on fait de quoi, on va appeler le 911, on va paniquer ensemble (rire).

De plus, leur proximité physique augmente leur sécurité face à d'éventuels problèmes de santé qui pourraient survenir. Il est spécifié que cette caractéristique sera d'autant plus importante à long terme lorsque les aînés seront plus âgés et moins autonomes ainsi que dans le cas où l'un des deux serait seul.

Un autre avantage c'est lorsqu'eux autres vont vieillir, je suis à côté, je suis là s'il y a quelque chose. Au lieu que ma mère reste à 25-30 minutes d'automobile, je traverse l'autre côté. [...]

Moi, je n'aurais pas le réflexe d'aller sauver ma grand-mère, je vais plus appeler l'ambulance ou quelque chose de même, mais c'est sûr que si j'entends crier je vais y aller.

D'autre part, l'habitation intergénérationnelle en tant qu'investissement commun augmente aussi leur sécurité financière.

Ici, les marchés montent beaucoup! C'est sûr que si on part et qu'on vend l'habitation, ça fait de l'argent pour rester en résidences ou ailleurs. On a cette valeur-là qui a pris une plus-value extraordinaire.

La cohabitation intergénérationnelle permet aussi de partager certaines dépenses générant ainsi des économies qui contribuent à leur sécurité financière. Ainsi, tous les membres de la famille peuvent profiter d'une grande commodité liée à la vie matérielle.

Et aussi les économies d'échelle qui sont avantageuses. Je me rappelle quand on est arrivé ici, on voulait s'acheter une tondeuse. On la paie à deux alors on ne s'est pas acheté un bas de gamme, on s'est acheté un haut de gamme pour que ça dure. On fait nettoyer l'entrée; c'est toutes des dépenses qu'on se sépare, alors ça nous coûte moins cher rester ici alors qu'on est dans un meilleur environnement.

Tsé Vidéotron on paient ça à deux. C'est niaisieux, mais on a tous les postes à cause de ça [...]. On se paient plus de luxe en commun à cause de ça naturellement.

5.3.3.6. La stimulation.

L'habitation intergénérationnelle offre des opportunités stimulantes et représentant un juste défi pour les aînés. En effet, elle permet de maintenir plusieurs occupations qui stimulent le quotidien des aînés.

Pour ma belle-mère, jardiner c'est un loisir pi j'me dis que si elle était en condo elle ne pourrait pas le faire alors qu'elle est vraiment passionnée de ça [...]. C'est une belle occupation pour elle.

Mon fils joue un peu de piano donc de temps en temps on va jouer ensemble. La petite va venir chanter. Mais on ne fait pas ça a tous les jours, mais ça arrive et quand ça arrive c'est le fun. Si ça arrivait à tous les jours on aimerait moins ça.

Aussi, les aînés sont stimulés par le fait qu'ils côtoient régulièrement d'autres générations, et plus particulièrement leur petite-fille.

On est à côté de notre fils, notre belle-fille et notre petite-fille, puis je trouve que quand tu vois des enfants, ça te garde jeune.

Juste le fait de voir la petite se promener ici en arrière c'est le fun, c'est quelque chose de la vie qu'on n'avait pas avant. On fait juste la regarder quand elle se baigne on s'en va à côté, c'est excellent, c'est une grosse richesse.

Elle s'obstine avec sa grand-mère parce qu'on s'obstine toutes les deux moi et la petite. Quand elle n'est pas d'accord elle me le dit, elle fait bien, c'est très comique!

L'habitation intergénérationnelle est construite sur 3 étages. Les aînés doivent donc régulièrement emprunter un escalier pour atteindre leur chambre à coucher et pour descendre au sous-sol. « On est sur trois étages. Notre médecin de famille nous dit parfait ça va vous faire de l'exercice. »

5.3.4 Conséquences de l'espace habilitant

Comme mentionné auparavant, l'espace habilitant engendre plusieurs conséquences. Les résultats ont permis d'identifier ceux présents dans la situation étudiée à savoir :

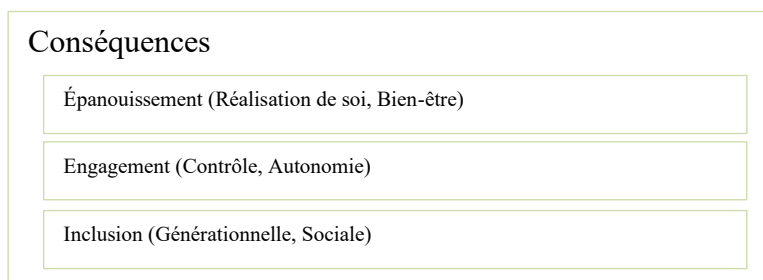


Figure 17. Conséquences dans l'habitation intergénérationnelle

5.3.4.1 L'épanouissement

L'habitation intergénérationnelle permet aux aînés de s'épanouir par l'augmentation de leur sentiment de réalisation de soi et par le bien-être qu'ils ressentent. Tout d'abord, les aînés continuent de se développer par le maintien d'un mode de vie actif facilité par l'habitation intergénérationnelle. « J'aime ça être dehors pis travailler parce que faut que je bouge pis après je suis calme. » « J'aime jouer au golf, j'aime jouer au bridge, j'aime voir le monde. » « De temps en temps, on va dîner avec des amis qui sont retraités on n'est pas très oisif. » « Et ma grand-mère s'en va pelleter pis elle dit qu'elle aime beaucoup ça. »

Aussi, les aînés peuvent se réaliser par le biais de la valorisation de leur savoir expérimentiel. Ils peuvent partager leurs connaissances et leurs compétences avec les autres membres de la famille. « Si la petite est malade, notre belle-fille peut nous demander conseil, tsé quand on a un peu plus d'expérience. »

Mon fils ce n'est pas un technicien, mais moi je suis technicien de formation, donc si la laveuse ne marche pas, je vais essayer de sortir la boîte de contrôle [...], mais mon fils depuis le temps y'en a repris du côté technique [...]. Je voyais mon

fil travailler son balcon et je voyais que le métier rentre, je le regarde aller et j'ai une satisfaction, je suis content qu'il a un projet pis tout ça, c'est le fun.

Ma belle-mère m'explique c'est quelle plante, tsé moi je ne connaissais rien des plantes et là mettons, je connais plusieurs plantes.

Le bien-être immédiat et à long terme de tous est pris en compte par les membres de la famille. Ils s'assurent que leur choix résidentiel leur convienne toujours et les rend heureux.

Moi, je trouve que ça nous garde jeune. Moi, dans ma tête, c'est comme si j'avais à peu près 40 ans, je n'aimerais pas être dans un centre de personnes âgées [...] dans une place où c'est tout du vieux monde. Pas parce qu'on est jeune, mais parce que ça te fait vieillir avant le temps. Tu rencontres les gens pis ils parlent de leur maladie. [...] Malgré que j'ai 74 ans, là pis que mon mari a 79, mais le fait que je vais juste 20 minutes dehors faire un petit peu de mauvaises herbes ou une autre affaire, bien tu sors dehors!

Ça me rend heureuse que mes grands-parents habitent à côté. Je suis chanceuse. Ce n'est pas tout le monde qui habite en intergénération.

Nous, ça fonctionne mon ami, tout le monde est content, on est assez matures pour être capable d'accepter nos différences.

5.3.4.2 L'engagement.

Les aînés peuvent s'engager dans leur quotidien au sein de l'habitation intergénérationnelle. Ils sont en contrôle de leur vie et se sentent énergisés par leur environnement domiciliaire. « Ça nous garde plus en vie moi je trouve. »

Le fait que les aînés demeurent dans l'habitation intergénérationnelle facilite la potentielle mise en place de ressources pour favoriser leur maintien à domicile. Ils sont engagés à prendre leur situation en main pour être autonomes à long terme.

On veut s'organiser pour jamais être une corvée pour ceux qui sont à côté. [...] Au moment où on va devoir trop demander pour s'occuper de nous autres ça ne marchera pas. Un minimum du genre va chercher mes pilules à la pharmacie en te revenant, ramasse la malle, amène-moi une pinte de lait pas de problème. Mais de là à dire vient changer ma couche, ça ne marchera pas. On a pensé à tout ça, mais la résidence le moins possible, on espère terminer nos jours ici.

Sauf que je pense que tant qu'ils vont être les deux, ils vont être capable de s'entraider les deux avant que nous autres on ait besoin d'y aller. Je pense que c'est plus le moment où ils vont être un des deux seul, tsé ils ont cinq ans de différence, probablement que mon père risque de partir avant, donc ma mère va être là plus pour mon père pour l'aider.

Le soutien familial à portée facilitera le maintien de leur autonomie dans leur quotidien. En effet, les habitants de l'unité 2 sont près à supporter les aînés.

On va faire tout dans notre possible pour qu'ils soient bien là, le plus longtemps possible. [...] Et mes parents, ils ont les moyens de se payer des services à domicile, s'ils sont en grosse perte d'autonomie.

C'est sûr que de plus en plus je les aide parce qu'ils sont, mon père, de moins en moins fort donc je l'aide un petit plus qu'auparavant. On a toujours eu un lien de s'aider.

On me dirait ma belle-mère a besoin de surveillance à l'occasion pour aller prendre un bain pour être sûr qu'elle ne glisse pas [...] ou d'apporter de l'épicerie ou de la commander sur internet [...] je trouverais ça quand même un peu normal de s'entraider pour qu'elle puisse rester là le plus longtemps si mettons elle est toute seule [...]. Profiter et redonner un peu de ce qu'ils nous ont donné dans le fond.

Toutefois, cette aide semble avoir des limites reliées aux tâches à effectuer et au temps à consacrer.

Je vois ça d'un bon œil, mais il va y avoir une limite je ne suis pas comme celui qui va lâcher son emploi [...]. Je n'irai pas donner des soins physiques, tsé même préparer les repas, je ne ferais pas ça, là. Je pense qu'ils s'attendent à un petit minimum mais ils ne veulent pas être un fardeau pour nous. Ils vont être assez conscients pour dire là c'est trop on s'en va.

Je ne me verrais pas aller donner des soins à ma belle-mère nécessairement [...].

Je ne l'ai pas vécu encore c'était quoi, peut-être que je vais vouloir en faire plus que je pense ou peut-être moins que je pense, j'en ai aucune idée! Mais je pense qu'il y a des étapes comme d'être capable d'adapter la maison par eux-mêmes pour être capable d'être autonome. Si ensuite ça baisse, j'essayerai d'en faire un peu, mais si à un moment donné je vois que c'est trop demandant ça serait de payer quelqu'un qui vienne les aider. Puis, après ça, ça sera malheureusement d'avoir à les placer s'ils ne sont plus capables d'être autonome.

5.3.4.3 *L'inclusion.*

L'habitation intergénérationnelle facilite l'inclusion sociale des aînés, tant auprès de leur famille que du reste de la société. Les aînés rapportent aussi qu'ils aiment côtoyer leur petite-fille. Ils disent vivre des moments agréables avec elle et en vouloir davantage.

On écoute des films. Quand je la garde des fois elle a une petite amie qui vient, parce qu'elle est enfant unique, elles se baignent ou on va au cinéma [...] l'année passée on l'a amené une fois jouer au golf.

Des fois, je joue aux cartes avec ma grand-mère. Des fois quand j'ai fini mes devoirs je vais aller la voir, manger une collation. Une fois par semaine environ.

Des fois, je vais aller me baigner pis ma grand-mère va être dans sa fenêtre en arrière pis elle va me dire allo, pis elle va sortir sur son balcon pour jaser un peu. C'est comme si elle était dans la piscine avec moi.

Je suis chanceuse là. [...] Un peu de réaliser que mettons ils ne seront pas toujours là, je le réalise plus en les voyant, quand je vois ma grand-mère dans la fenêtre.

Et j'adore aussi que ma fille elle va connaître très bien ses grands-parents, elle va avoir un beau souvenir de ça.

L'habitation intergénérationnelle permet aux aînés de maintenir leurs relations avec sa famille et la société.

Tu vois passer les petits enfants qui vont à l'école et s'il y en a un qui rentre dans mon fossé, je sors dehors pis je chicane (rire). Comment tu penses qu'il y en a du monde qui aimerait ça faire une vie comme ça ? Au lieu d'être pris sur un petit balcon. Moi, j'avais une de mes tantes qui ne voulait plus sortir parce qu'il y a cette maudite vieille fatigante et là t'es obligé d'aller manger avec eux autres.

Mon conjoint aussi aime ça aller parler de hockey avec son père dehors [...] ça met de la vie plus que d'autre chose là, c'est désennuyant tant pour eux autres et pour nous autres. [...] Les soirs d'été c'est le fun, on va s'asseoir un peu, jaser et on repart quand on est tannés.

On est à côté avec notre famille, on s'échange des plaisirs, on s'échange des petits problèmes des fois aussi.

6. Discussion

Cette recherche visait à déterminer en quoi une habitation intergénérationnelle consistait en un espace habilitant pour les aînés. Plusieurs questions ont initialement été énoncées : Quels antécédents d'un espace habilitant se retrouvent dans une habitation intergénérationnelle? Quels attributs d'un espace habilitant sont présents dans une habitation intergénérationnelle? Quelles conséquences d'un espace habilitant peuvent découler d'une habitation intergénérationnelle?

Tout d'abord, une analyse de l'habitation intergénérationnelle sera effectuée avec le modèle d'espace habilitant. L'étude de cas effectuée sur une habitation intergénérationnelle a mené à l'atteinte du but de la recherche et à la réponse des questions de recherche. En effet, elle a permis de mieux comprendre l'habitation intergénérationnelle tant par les antécédents à sa création, que ses attributs et les conséquences engendrées. Puis, les forces et limites de l'étude seront exposées. Finalement, les retombées potentielles pour la pratique ergothérapique seront explorées.

6.1. Analyse de l'habitation intergénérationnelle comme espace habilitant

Les antécédents identifiés à toutes les échelles (macro, méso, micro) permettent à l'habitation intergénérationnelle de constituer un environnement flexible et sécuritaire où les aînés constituent des réels partenaires, où ils préservent leur pouvoir d'agir ainsi qu'où ils sont stimulés tout en ressentant de la quiétude. De ce fait, plusieurs conséquences en découlent telles l'épanouissement, l'engagement et l'inclusion des aînés.

Ces constats en lien avec les éléments du concept indiquent que l'habitation intergénérationnelle consiste en un espace habilitant pour les aînés. En effet, grâce à leur choix résidentiel, tous les membres de la famille, incluant les aînés, peuvent s'engager dans des occupations significatives et s'émanciper pleinement. Ils maintiennent une vie active où ils se réalisent en tant qu'individus au sein de la communauté. Ainsi, la finalité de l'espace habilitant est atteinte.

6.1.1. Antécédents d'un espace habitant

En premier lieu, de nombreux antécédents d'un espace habitant ont été identifiés dans le développement du projet de vivre dans une habitation intergénérationnelle.

Tout d'abord, pour ce qui est de l'échelle macroscopique, une évaluation de la **cohérence entre leur choix résidentiel et leurs réalités économiques** a permis la mise en place de l'habitation intergénérationnelle à l'aide du pré-héritage donné par les aînés à leurs fils. Ce mode de financement représente la fondation qui a permis la création de cet espace habitant.

Ensuite, en ce qui concerne l'échelle mésotopique, la construction de l'habitation intergénérationnelle a été encadrée par la **réglementation municipale** et les **exigences architecturales**, notamment pour la véranda sur pilotis et la double-porte. Comme le souligne Therriault et al. (2019), un environnement et ses composantes se déploient en accord avec les politiques et réglementations qui régissent sa mise en place. Cependant, les deux critères, à savoir l'élargissement du concept d'espace habitant et du proche aidant, n'ont toutefois pas été identifiés dans l'étude. En effet, l'analyse du concept de proche aidant a été limitée à l'entourage familial des aînés et l'analyse du concept d'espace habitant a été limitée à leur environnement domiciliaire pour des raisons de faisabilité, surtout dans le cas d'une première mise en contexte de sa conceptualisation théorique. À plus long terme, le concept d'espace habitant a la visée d'être implanté à plus grande échelle; dans un quartier, une municipalité, voire même dans toute la société.

Finalement, à l'échelle microscopique, plusieurs antécédents se sont découverts comme étant déterminants dans la création de l'habitation intergénérationnelle comme espace habitant. L'**implication des aînés** dans le processus décisionnel tout au long du développement de l'élaboration de leur domicile ainsi que les **ententes établies** préalablement entre les membres de la famille facilitent l'actualisation du **pouvoir d'agir** des habitants et de la **flexibilité** du domicile. Un tel engagement de tous les acteurs concernés et un programme cadré permettent que le projet soit personnalisé pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques (Richardson et al., 2015). Aussi, la **relation de confiance** présente entre les individus dès le début de l'élaboration de leur domicile, leur **vision partagée** de la cohabitation familiale semblent contribuer à développer le **partenariat** et la **quiétude**. De plus, ils ont considéré la possibilité de

vivre en habitation intergénérationnelle comme une **opportunité**. Cela peut être expliqué par le fait que la plupart des membres de la famille avait déjà vécue une **expérience passée positive** de cohabitation intergénérationnelle. Ainsi, les habitants avaient certaines valeurs communes telle la famille et l'entraide. L'étude a donc permis de mettre en lumière l'importance de la culture familiale dans l'élaboration d'un tel espace habilitant et dans l'engagement durable de tous dans ce projet.

6.1.2. Attributs d'un espace habilitant

En deuxième lieu, pour ce qui a trait aux attributs d'un espace habilitant, tous ont été retrouvés dans l'habitation intergénérationnelle, soit le partenariat, le pouvoir d'agir, la flexibilité, la quiétude, la sécurité et la stimulation.

Pour commencer, la proximité physique et relationnelle des deux familles permet de créer un environnement **partenarial**. D'une part, aucun membre de la famille ne presse les contacts et ceux-ci se font de façon informelle, ce qui semble contribuer à leur qualité de vie, car cela respecte leur **vision partagée** de la cohabitation intergénérationnelle. En effet, ils savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autres, peuvent discuter lorsque l'occasion se présente, mais n'ont pas de compte à rendre ou d'obligations. Comme souligné par Holt-Lunstad et al. (2010), le maintien de ces relations sociales positives agit comme facteur important de protection de la santé des aînés. Le fait de vivre avec d'autres permet d'évoluer avec confiance et de s'entraider au fil des expériences de vie (Ammeraal et al., 2013). L'attribut **partenarial** de l'habitation intergénérationnelle offre une variété d'opportunités sociales et occupationnelles qui ont des conséquences positives sur les aînés. D'autre part, l'habitation intergénérationnelle facilite la présence d'échange de services entre les individus. Les aînés n'ont pas le même rythme de vie que les habitants de l'unité 2. De ce fait, ils ont davantage de temps et de volonté pour soutenir le quotidien du reste de la famille. Plus particulièrement, ils rendent plusieurs services tels que garder la petite-fille, s'occuper du chien, entretenir l'habitation, jardiner, enlever les mauvaises herbes, faire l'épicerie, etc. Ainsi, les aînés profitent des possibilités occupationnelles que leur offrent l'aide qu'ils apportent au reste de la famille. Cette collaboration leur permet de se sentir valorisés et utiles selon leurs forces et intérêts, ce qui serait beaucoup plus occasionnel dans un milieu de vie institutionnel. Il serait intéressant d'observer si l'habitation intergénérationnelle

conservera son attribut **partenarial** lorsque l'autonomie des aînés diminuera et qu'il sera le tour au reste de la famille de les soutenir davantage. Lorsque le rôle d'entraide augmentera dans la vie des adultes, trouveront-ils un nouvel équilibre occupationnel? La notion de temporalité de l'espace habitant est donc à considérer dans cette situation, car, en voulant préserver l'habilitation de l'environnement des aînés, il est possible que celui-ci devienne une contrainte pour les habitants de l'unité 2.

Ensuite, ayant effectué des **choix lors de la construction** de leur domicile et demeurant copropriétaires de l'habitation intergénérationnelle, les aînés conservent un grand **pouvoir d'agir** sur leur environnement. En effet, avec l'accord du reste de la famille, ils projettent être en mesure d'adapter leur domicile pour suivre la transition de leur condition de santé. Cet attribut est une particularité de l'habitation intergénérationnelle contrairement à un milieu institutionnel où les aînés n'ont pas beaucoup de pouvoir sur l'espace où ils habitent. En effet, les aînés ressentent qu'ils ont du contrôle sur leur avenir. En effet, ils savent que tous les membres de la famille désirent qu'ils demeurent dans l'habitation intergénérationnelle jusqu'à leur décès, dans la mesure du possible. Dans un cas où ils devraient déménager, l'investissement financier que représente leur part de propriété de l'habitation leur permettra de se réorienter dans un environnement plus adapté à leur condition. Les aînés regardent le futur avec confiance. Comme le souligne Roy (2017), les milieux intergénérationnels permettent de diminuer les inquiétudes qui peuvent être ressenties lors de situations d'isolement. De plus, elle permet aux aînés de conserver leur **pouvoir d'agir** sur leurs occupations quotidiennes, par le biais du maintien de leur libre-arbitre. Effectivement, ceux-ci décident ce qu'ils veulent accomplir dans leur journée (golf, jardinage, entretien extérieur, rencontres amicales et familiales). Le reste de la famille respecte et s'adapte à leur agenda notamment lors de visite qui concerne leur habitation intergénérationnelle. Comme souligné par Therriault (2019), certains éléments relationnels favorisent la présence du pouvoir d'agir telle l'ouverture, la confiance et la participation. Ainsi, les antécédents identifiés tels l'établissement d'**ententes préalables**, la présence d'une grande **relation de confiance** entre les membres de la famille et le partage d'une **même vision** de la cohabitation intergénérationnelle contribuent fortement au maintien du **pouvoir d'agir** des aînés. De ce fait, les aînés demeurent des personnes capables et désireuses d'action tant en ce qui concerne leur domicile que leur vie occupationnelle. Cette connexion à d'autres permet

d'évoluer en demeurant soi-même sans crainte d'être rejeté tout en augmentant l'inclusion et la participation sociale (Ammeraal et al., 2013). De ce fait, l'attribut du **pouvoir d'agir** se découvre comme étant central dans l'habilitation des aînés.

Puis, comme mentionné auparavant, l'habitation intergénérationnelle conserve la possibilité d'être modifié pour suivre leur niveau d'autonomie, ce qui témoigne de la **flexibilité** de cet environnement. En ce qui concerne l'intérieur du domicile, les aînés sont libres d'adapter et d'ajouter des dispositifs d'aide notamment celui mentionné par le grand-père pour permettre la mobilité dans les escaliers. Pour ce qui est de l'extérieur, tous s'entendent pour affirmer qu'il serait possible d'ajouter des rampes ou d'autres particularités si cela permettait aux aînés de demeurer plus longtemps à domicile. Il est important de préciser que cette **vision partagée** par les adultes et les aînés est de bon augure pour le futur de leur cohabitation, mais qu'ils ne sont pas encore confrontés à la réalité d'une diminution d'autonomie. Pour l'instant, les aînés sont en bonne condition générale de santé et ce sont surtout eux qui facilitent le quotidien du couple de travailleurs. Lorsque le changement de rôle et de dynamique s'opérera au fil du temps, cette **flexibilité** sera mise à l'épreuve. En effet, ce débalancement aura un impact sur le reste de la famille. Certains éléments environnementaux pourront devenir un obstacle et diminuer la présence de l'espace habilitant pour les adultes et l'enfant. Ainsi, il faut considérer la notion de temporalité de l'espace habilitant. Si les habitants de cet espace restent actifs dans l'habilitation de leur environnement au fil des étapes de vie, il sera possible de le réguler et de préserver ses attributs. S'ils deviennent passifs, il est possible que l'environnement perde quelques de ses attributs d'espace habilitants et qu'il devienne contraignant pour certains individus, ce qui limiterait ses conséquences positives.

Par la suite, l'habitation intergénérationnelle contribue à la **quiétude** des aînés liée au réconfort ressenti par le fait de côtoyer les différentes générations tout en étant dans un domicile paisible et calme. Son confort provenant des grands espaces intérieurs et extérieurs ainsi que de l'intimité préservée, apaise les aînés au quotidien. Comme souligné par Craddock (2018), la création d'une ambiance confortable, lumineuse et près de la nature contribue au vieillissement actif.

De plus, l'habitation intergénérationnelle est un environnement **sécuritaire**, tant par la proximité physique des deux familles prévenant d'éventuels dangers ou problématiques de santé que par la sécurité financière que représente son investissement domiciliaire. Les aînés sont actuellement en pleine santé et évoluent sereinement dans l'habitation intergénérationnelle. Cependant, il sera intéressant d'observer si l'attribut sécuritaire se maintiendra au fil de l'évolution du niveau d'autonomie des aînés et des adaptations domiciliaires mises en place.

Enfin, l'habitation intergénérationnelle est un environnement **stimulant**. Celle-ci a été conçue pour permettre la participation active des aînés, notamment par le fait que les deux unités sont reliées par la double-porte et par la cour extérieure commune. De tels espaces créent des endroits attrayants, offrant des opportunités occupationnelles significatives et stimulant les interactions intergénérationnelles (Chalfont, 2005). Les dépenses qu'ils partagent, le luxe qu'ils peuvent se permettre, les espaces offrant une variété d'opportunités occupationnelles, le stress diminué et les contacts intergénérationnels semblent permettre aux aînés de ressentir suffisamment de bien-être, sans toutefois les contraindre dans leur domicile. Ces caractéristiques avaient été identifiées comme des avantages de la cohabitation intergénérationnelle dans l'étude de Boulianne (2005). Que ce soit par la présence d'escaliers, par les responsabilités inhérentes au fait d'être copropriétaires ou par les interactions avec les idées et intérêts des autres générations, l'habitation intergénérationnelle conserve un aspect de juste défi qui stimule le désir des aînés de se réaliser en tant qu'individus. L'attribut de stimulation fait référence au volet développemental du modèle d'environnement capacitant de Falzon (2004; 2008; 2013). Dans la littérature, les milieux de vie intergénérationnels sont décrits comme des environnements préventifs et universels, mais peu d'études mentionnent le volet développemental, c'est-à-dire l'optimisation des habiletés fonctionnelles (Roy, 2017). Dans la présente étude, les aînés continuent d'acquérir des connaissances et de développer des compétences favorisées par la richesse des contacts intergénérationnels.

6.1.3. Conséquences d'un espace habilitant

En troisième lieu, concernant les conséquences d'un espace habilitant, les aînés rapportent plusieurs retombées positives que leur apporte l'habitation intergénérationnelle telles l'épanouissement, l'engagement et l'inclusion.

Tout d'abord, les aînés **s'épanouissent** dans l'habitation intergénérationnelle. Ils se réalisent par le maintien d'une vie active où ils ont la chance de partager leurs expériences avec les autres générations au sein du domicile. En effet, le fait de demeurer dans un environnement ouvert sur l'extérieur, tout en conservant des relations de proximité avec les membres de leur famille, permet que cette ancre de sécurité facilite la participation dans les occupations (Ammeraal et al., 2013). Les aînés ont un quotidien équilibré entre les activités productives, de loisirs et de soins personnels. En effet, contrairement à d'autres milieux de vie institutionnels, l'habitation intergénérationnelle offre aux aînés plusieurs opportunités occupationnelles leur permettant de rester actifs et autonomes. Selon Raymond et al. (2008), la participation occupationnelle a plusieurs effets positifs, car elle permet d'actualiser son identité, de trouver un sens à sa vie et de maintenir des relations sociales significatives. Les aînés demeurent inclus dans la société et stimulés contrairement lorsqu'ils sont confinés à leur chambre ou leur résidence. Le **partenariat** présent dans l'habitation intergénérationnelle offre une variété de possibilité pour se sentir valorisés par rapport à leurs savoirs et leur utilité pour le reste de la famille. La cohabitation intergénérationnelle s'est confirmée comme facilitant l'installation d'une dynamique de transfert bidirectionnel où chaque génération retrouve des avantages (Boulianne, 2005; Sánchez et al., 2011). Dans le cas étudié, il semblait même que les aînés aidaient davantage la famille qu'ils nécessitaient de l'assistance. Présentement, tous les attributs de l'habitation intergénérationnelle permettent aux aînés et au reste de la famille de ressentir du **bien-être** quotidien. Selon Löfqvist et al. (2017), le sentiment de sécurité, d'intimité, d'attachement et d'indépendance contribuerait à améliorer la satisfaction quant à la vie. En effet, ils disent vieillir moins vite en côtoyant leur petite fille et le reste de la famille. La grand-mère a même spécifié que les personnes âgées dans les résidences parlent de leurs maladies et que jardiner quelques minutes dans son jardin lui procure un bien-être très précieux. Ces résultats vont dans le même sens que l'étude de Boulianne (2005) qui affirmaient qu'être en contact fréquent avec le mode de vie actif des plus jeunes ralentissaient leur vieillissement. Les aînés de l'étude sont encore très actifs et autonomes. Cela s'explique notamment par le fait qu'ils soient encore en bonne santé. Toutefois, une question se pose ; le seraient-ils autant s'ils ne vivaient pas depuis 14 ans dans l'habitation intergénérationnelle?

Puis, les aînés **s'engagent** dans leur quotidien. Ils conservent une grande autonomie dans l'habitation intergénérationnelle. À plus long terme, en étant entourés de leur famille, les aînés pourront être encouragés et soutenus quant à la mise en place de soins adaptés pour permettre leur maintien à domicile. Lorsque le niveau d'autonomie des aînés diminuera, la qualité de vie des proches-aidants (famille) devra être également considérée. Même s'il est possible que les adultes doivent procurer davantage d'aide qu'actuellement, les aînés ne veulent pas devenir un fardeau pour eux et sont conscients qu'il est possible qu'ils doivent déménager s'ils nécessitent un trop haut niveau de soins. En d'autres mots, les adultes veulent redonner ce qu'ils ont reçu afin de permettre aux aînés de rester le plus longtemps possible à domicile dans la mesure du possible. Si malgré les compensations possibles, tel le soutien familial, les adaptations domiciliaires et les ressources de soins à domicile, le quotidien devient trop lourd, tous sont d'accord qu'il sera normal de penser à se réorienter vers un autre milieu de vie. Les aînés auront toutefois vécu davantage d'années dans un domicile leur procurant du bien-être. La notion de temporalité est importante à considérer pour cette conséquence de l'espace habilitant. Il est possible que la technologie évolue et qu'elle puisse soutenir encore davantage les personnes âgées dans leur domicile.

Ensuite, l'habitation intergénérationnelle facilite l'**inclusion sociale** des aînés. Les opportunités occupationnelles qui proviennent notamment de l'environnement extérieur (entretien extérieur, jardinage, etc.) et les échanges de service permettent aux aînés de maintenir une vie active. Les contacts intergénérationnels avec le reste de la famille, et plus particulièrement avec leur petite-fille, leur procurent beaucoup de bienfaits. Ils demeurent aussi dans un quartier résidentiel et sont donc en contact avec la société, ce qui pourrait être plus difficile s'ils habitaient dans un milieu de vie institutionnel. Ces relations sociales positives agissent comme facteur important de protection de la santé (Holt-Lunstad et al., 2010).

6.2. Forces et limites de l'étude

D'une part, l'étude présente plusieurs forces. Il s'agit d'une recherche innovante mettant en contexte réel pour la 1^{ère} fois le concept d'espace habilitant. Elle s'intéresse aussi au concept d'habitation intergénérationnelle qui est un milieu de vie prometteur pour l'avenir. Le devis utilisé, soit l'étude de cas, permet de dresser un portrait détaillé de l'habitation

intergénérationnelle et de ses interactions avec les individus qui y évoluent. Ayant effectué des entrevues semi-structurées avec tous les membres de la famille, il est possible de comprendre la subjectivité de chacun par rapport aux concepts objectifs du cadre conceptuel de l'espace habilitant. D'autre part, l'étude présente quelques limites. Étant donné la complexité du cadre conceptuel, celui-ci aurait dû être davantage expliqué pour augmenter la compréhension des participants par rapport aux questions posées. En effet, certaines questions d'entrevue étaient assez théoriques et déstabilisantes vu qu'elles portaient sur leur environnement et non directement sur eux. Aussi, il est possible que l'étude présente un biais d'expérimentateur en lien avec les attentes de ce dernier quant aux résultats.

6.3. Retombées sur la pratique en ergothérapie

La présente étude peut favoriser certaines conséquences pour la pratique ergothérapeutique. Pour commencer, elle permet de promouvoir les impacts positifs de la cohabitation familiale dans une habitation intergénérationnelle. Dans un contexte d'évolution vers un paradigme de soins domicilo-centré, ce milieu de vie est particulièrement prometteur, étant donné ses bienfaits tant pour les aînés que pour leur famille. En outre, cette étude contribue à l'avancement de la conceptualisation de l'espace habilitant qui permettra aux ergothérapeutes d'enrichir leurs réflexions sur l'environnement et possiblement, d'élargir leur champ de pratique. Effectivement, la création d'un espace habilitant débute par la conception de l'environnement et de ses composantes. L'ergothérapeute possède l'expertise pour analyser une situation de façon holistique, c'est-à-dire en prenant en compte l'interaction entre la personne, ses occupations et son environnement. De ce fait, l'ergothérapeute est bien placé pour soutenir l'élaboration des espaces habilitants. Il pourrait travailler de pair avec les architectes, les ingénieurs, les ergonomes et les urbanistes afin de participer à la conceptualisation d'environnements (places publiques, domiciles, commerces, infrastructures publiques) non en ayant en tête seulement des notions d'accessibilité universelle, mais plutôt d'habilitation usuelle. L'espace habilitant vise l'inclusion de tous, tant ceux ayant des incapacités que la population générale, de sorte à ce que les adaptations soient flexibles afin de suivre les transitions de vie sans léser d'individus (Therriault, 2019). Finalement, cette étude pourrait contribuer au plaidoyer pour la mise en place de milieux de vie plus inclusifs et habilitants pour les aînés que des résidences.

7. Conclusion

L'étude a permis de répondre à son but qui était de déterminer en quoi une habitation intergénérationnelle consistait en un espace habilitant pour les aînés en explorant la présence d'antécédents, d'attributs et de conséquences de ce concept. Une étude de cas d'une famille de cinq personnes cohabitant depuis 14 ans dans une habitation intergénérationnelle a été réalisée. Celle-ci a permis d'y identifier plusieurs antécédents, attributs et conséquences d'un espace habilitant. En effet, l'habitation intergénérationnelle n'est pas seulement un contexte agissant comme facilitateurs ou obstacles environnementaux, mais devient une scène où chaque membre de la famille préserve son pouvoir d'agir et peut se réaliser pleinement.

Les aînés ayant participé à l'étude, malgré leur âge respectif de 74 et 79 ans, présentaient un état de santé stable et une autonomie maximale. Il est difficile de vérifier l'effet protecteur exact qu'à l'habitation intergénérationnelle sur la préservation de leur autonomie. Celle-ci contribue-t-elle à repousser le vieillissement par le maintien d'une vie active? Dans le cadre d'une recherche future, il serait intéressant de comparer les résultats obtenus avec d'autres habitations intergénérationnelles afin d'en favoriser la généralisation. Il serait d'autant plus nécessaire d'étudier des milieux où les aînés sont moins autonomes afin de comprendre la notion de temporalité de l'espace habilitant. Ainsi, il sera possible d'inspirer une société plus inclusive et habilitante pour tous, particulièrement pour les individus plus vulnérables tels les aînés.

Références

- Ammeraal, M., Kantartzis, S., Burger, M., Bogeas, T., Molen, C., & Vercruyse, L. (2013). ELSiTO. A Collaborative European Initiative to Foster Social Inclusion with Persons Experiencing Mental Illness. *Occupational Therapy International*, 20(2), 65-74.
- Boulianne, M. (2005). La cohabitation intergénérationnelle, le genre et la parenté au Québec. *Recherches féministes*, 18(1), 25-47.
- Chalfont, G. E. (2005). Creating enabling outdoor environments for residents. *Nursing and Residential Care*, 7(10), 454.
- Cyprès, S., Moinil, F., Overlot, M-J. & Pietquin, P. (2012). Tous âges confondus : L'intergénérationnel, une culture du vivre ensemble. *Balises*, 36(1), 3-13. Repéré à https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/aisbl-generations/documents/DocPart_Etud_CultureVivreEnsemble_2012.pdf
- Craddock, G. (2018, October). A Universal Design Perspective on Care Homes for Elderly People with and without Dementia. In *Transforming our World Through Design, Diversity and Education: Proceedings of Universal Design and Higher Education in Transformation Congress 2018* (Vol. 256, p. 336). IOS press.
- Falzon, P. (2004). *Ergonomie*, Paris : Presses universitaires de France.
- Falzon, P. (2008). Enabling safety: issues in design and continuous design. *Cognition, Technology and Work*, 10, 7-14.
- Falzon, P. (2013). *Ergonomie constructive*. Paris: Presses universitaires de France.
- Fédération Internationale du Vieillissement. (2012). Current and emerging issues facing older Canadians. Repéré à <http://www.ifa-fiv.org/wp-content/uploads/2012/12/current-and-emerging-issues-facing-older-canadians-final-report-30-march-2012.pdf>
- Fortin, M. F., & Gagnon, J. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives*. (2^e ed.). Montréal, Canada : Chenelière éducation.
- Fougeyrollas, P. et al. (1998). *Classification québécoise: Processus de production du handicap*: Québec RIPPH/SCCIDIH.
- Gouvernement du Québec. (2012). Vieillir et vivre ensemble. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/F-5234-MSSS.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2014). *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche - municipalité amie des aînés Québec*. Repéré à https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_mada.pdf.
- Gouvernement du Québec. (2018a). Les aînés du Québec : Quelques données récentes. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

- Gouvernement du Québec. (2018b). Un Québec pour tous les âges : Le Plan d'action 2018-2023. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/F-5234-MSSS-18.pdf>
- Guffens, C. (2006). *Où vivre ensemble? Étude de l'habitat à caractère intergénérationnel pour personnes âgées*: Ed. namuroises.
- Holt-Lunstad, J., Smith, T. B., & Layton, J. B. (2010). Social relationships and mortality risk: A meta-analytic review. *Plos Medicine*, 7(7), e1000316-e1000316. doi: 10.1371/journal.pmed.1000316
- Latulippe, K., & Lapointe, F. (2012). Pour la majorité des aînés vivant à domicile: Des réseaux sociaux encore très actifs. In S. Rheault & J. Poirier (Eds.), *Le vieillissement démographique : De nombreux enjeux à déchiffrer* (pp. 156-171). Québec: Institut de la statistique du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/vieillessement.pdf>
- Larochelle, S. (2016). Maisons intergénérationnelles : bigénération, multidéfinition. Repéré à <https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/2016/10/13/01-5029971-maisons-intergenerationnelles-bigeneration-multidefinition.php>
- Légaré, J. & Décarie, Y. (2012). Les mutations démographiques de la famille et leurs répercussions sur l'entourage des personnes âgées au Canada. In S. Rheault & J. Poirier (Eds.), *Le vieillissement démographique : De nombreux enjeux à déchiffrer* (pp. 156-171). Québec: Institut de la statistique du Québec Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/vieillessement.pdf>
- Löfqvist, C., Tomson, S., Iwarsson, S., Horstmann, V., & Haak, M. (2017). Changes in Home and Health over Nine Years among very Old People in Latvia—Results from the ENABLE-AGE Project. *Journal of cross-cultural gerontology*, 32(1), 17-29.
- OMS. (2015). Stratégie et plan d'action mondiaux pour le vieillissement et la santé. Repéré à <https://www.who.int/ageing/ageing-global-strategy-draft1-fr.pdf>
- OMS. (2017). Vieillesse et qualité de la vie. Repéré à <http://www.who.int/ageing/about/facts/fr/>
- Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., & Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé*. Québec: Retrieved from www.inspq.qc.ca/pdf/.../859_RapportParticipationSociale.pdf.
- Richardson, J., DePaul, V., Officer, A., Wilkins, S., Letts, L., Bosch, J., & Wishart, L. (2015). Development and Evaluation of Self-Management and Task-Oriented Approach to Rehabilitation Training (START) in the Home: Case Report. *Physical Therapy*, 95(6), 934-943.
- Roy, S. (2017). *Pertinence et faisabilité de l'implantation d'habitats intergénérationnels pour optimiser la participation sociale des personnes âgées dans un Québec actuel: étude de portée*. (Doctoral dissertation, Université du Québec à Trois-Rivières).

- Sánchez, M. et al. (2011). Much more than accommodation in exchange for company: Dimensions of solidarity in an intergenerational homeshare program in Spain. *Journal of Intergenerational Relationships*, 9(4), 374-388. doi: 10.1080/15350770.2011.619410
- Spira, C. (2011). *Les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle entre des parents vieillissants et des membres de la génération descendante*. (Doctoral dissertation, Université Laval).
- Statistique Canada. (2010). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Vieillesse en santé (ESCC) 2008-2009. Repéré à http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5146
- Statistique Canada. (2012). Population selon l'âge et le sexe. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-215-x/2012000/part-partie2-fra.htm>
- Statistique Canada. (2016). Évolution démographique. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-229-x/2009001/demo/int1-fra.htm>
- Therriault, P.-Y., Lefay, G., Guimont, S. Le concept d'espace habilitant : une avenue théorique prometteuse en ergonomie. *50^{ème} congrès annuel de l'Association Canadienne d'Ergonomie*. les 12-15 août 2019, St-John's: Canada. (Présenté par Galaad Lefay)
- Therriault, P.-Y. (2019) Chapitre 25 Pouvoir d'action et espace habilitant Dans Participation, occupation et pouvoir d'agir : plaidoyer pour une ergothérapie inclusive
- Vachon, G. & Després, C. (2001). Modification du cadre réglementaire municipal pour accommoder le logement supplémentaire dans les quartiers Duberger et Les Saules à Québec. Québec : Université Laval et Ville de Québec.
- Vivre en résidence. (2018). Logements intergénérationnels : un concept de solidarité. Repéré à www.vivreenresidence.com/blogue/logements-intergenerationnels-concept-solidarite/

Annexe A

Guide d'entretien

Préambule : Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'accepter de participer à ce projet de recherche. Je vous rappelle que vous n'êtes pas obligés de répondre à toutes les questions et qu'à votre demande, nous pourrions mettre un terme à cet entretien. Après avoir complété toutes les entrevues, nous allons mettre en relation le contenu de tous les entretiens selon une analyse comparative. En tout temps, nous vous garantissons la confidentialité sur ce que nous allons partager ensemble dans les prochaines minutes.

Partie I - Choix

Q1 Parlez-moi de votre projet de cohabitation intergénérationnel ?

Q2 J'aimerais que vous me parliez des raisons qui vous ont menés à faire ce choix de cohabiter à plusieurs générations sous le même toit ?

Q3 Suite à votre décision d'envisager ce choix de cohabitation, quels sont les étapes que vous avez traversées avant que se concrétise votre projet ?

Partie II – Espace habilitant

Le concept d'espace habilitant sera utilisé pour mieux comprendre votre milieu intergénérationnel. Un espace habilitant existe lorsqu'une personne, vivant une situation de handicap ou non, participe, s'engage et contribue à transformer la vie collective, dans la mesure de ses capacités, afin qu'elle puisse se réaliser et s'émanciper pleinement. L'espace habilitant comporte six caractéristiques soit : la collaboration, le pouvoir d'action, la flexibilité, l'effet d'apaisement, la sécurité et le confort.

Q1 La première caractéristique d'un espace habilitant est la sécurité qui correspond à un état d'esprit qui amène la personne à croire en l'absence réelle de danger et à se sentir à l'abri dans

son logement. Pouvez-vous me parler de votre perception de cette caractéristique en lien avec votre choix ?

Q2 La deuxième caractéristique d'un espace habitant est l'effet d'apaisement qui se définit comme étant un sentiment de soutien, de quiétude et de réconfort. Pouvez-vous me parler de votre perception de cette caractéristique en lien avec votre choix ?

Q3 La troisième caractéristique d'un espace habitant est le confort à savoir tout ce qui assure et contribue au bien-être de la personne. Pouvez-vous me parler de votre perception de cette caractéristique en lien avec votre choix ?

Q4 La quatrième caractéristique d'un espace habitant est la collaboration qui se définit comme un milieu facilitant l'interaction, la rencontre avec autrui et la collaboration d'une personne avec d'autres personnes. Pouvez-vous me parler de votre perception de cette caractéristique en lien avec votre choix d'habitation?

Q5 La cinquième caractéristique d'un espace habitant est le pouvoir d'action qui se traduit comme un milieu facilitant la notion de maîtrise et du maintien du libre arbitre, la notion de choix de la personne d'utiliser ou non le dispositif. Pouvez-vous me parler de votre perception de cette caractéristique en lien avec votre choix ?

Q6 La sixième caractéristique d'un espace habitant est la flexibilité qui se définit comme un milieu propice aux changements pour suivre le développement de la personne sur le plus ou moins long terme. Pouvez-vous me parler de votre perception de cette caractéristique en lien avec votre choix ?

Partie III – Conséquences

Q1 J'aimerais que nous abordions maintenant les retombées de ce choix de cohabiter à plusieurs générations sous un même toit.

Q2 Parlez-moi des conséquences positives que vous retirez de ce choix.

Q3 Parlez-moi des conséquences négatives que vous retirez de ce choix.

Selon la réponse, l'intervieweur peut utiliser l'une ou l'autre des relances suivantes :

- Pouvez-vous m'en dire plus ?
- Désirez-vous que je répète la question ?
- Que voulez-vous dire par là ?
- Et puis ?
- *Silence*

Annexe B Certificat d'éthique



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : **Maison intergénérationnelle : un espace habitant pour les aînés**

Chercheur(s) : Nicolas Gervais
Département d'ergothérapie

Organisme(s) : Aucun financement

N° DU CERTIFICAT : **CER-19-254-07.13**

PÉRIODE DE VALIDITÉ : **Du 14 mars 2019** **au 14 mars 2020**

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Bruce Maxwell
Président du comité

Fanny Longpré
Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création

Date d'émission : 14 mars 2019

Annexe C

Lettre d'information et de consentement



FORMULAIRE D'INFORMATIONS ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche :	Maison intergénérationnelle : un espace habitant pour les aînés?
Mené par :	Nicolas Gervais, candidat à la maîtrise en ergothérapie, UQTR
Sous la direction de :	Pierre-Yves Theriault, directeur du département d'ergothérapie, UQTR
Source de financement :	Aucune
Déclaration de conflit d'intérêts :	Aucune

Préambule

La participation de votre enfant ou de la personne dont vous avez la charge à la recherche, qui vise à mieux comprendre la relation entre une maison intergénérationnelle et le concept d'espace habitant pour les personnes âgées, serait grandement appréciée. Cependant, avant d'accepter que votre enfant ou la personne dont vous avez la charge participe à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'implique l'éventuelle participation de votre enfant ou de la personne dont vous avez la charge à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable de ce projet de recherche ou à un membre de son équipe de recherche. Sentez-vous libre de leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair. Prenez tout le temps dont vous avez besoin pour lire et comprendre ce formulaire avant de prendre votre décision.

Objectifs et résumé du projet de recherche

L'objectif de ce projet de recherche est de déterminer si une maison intergénérationnelle constitue un espace habitant pour les aînés.

Le projet consiste en une étude de cas visant à cerner si une maison intergénérationnelle, à savoir un concept d'habitation qui permet à une famille de cohabiter avec des parents vieillissants, dans une maison unifamiliale composée de deux logements indépendants de tailles différentes, peut représenter un espace habitant pour les personnes âgées. Des observations libres du milieu et des entrevues semi-

structurées avec les membres de la famille (grands-parents, parents, enfants) seront effectuées afin de déterminer si les domiciles de chaque partie répondent aux attributs d'un espace habitant.

structurées avec les membres de la famille (grands-parents, parents, enfants) seront effectuées afin de déterminer si les domiciles de chaque partie répondent aux attributs d'un espace habitant.

Nature et durée de votre participation

La participation de votre enfant ou de la personne dont vous avez la charge à ce projet de recherche consiste à prendre part à une rencontre réalisée directement à votre domicile, planifiée selon vos disponibilités. Cette rencontre consiste à réaliser une entrevue individuelle d'une durée de 60 à 90 minutes avec chacun des enfants. Un dessin pourrait être demandé pour faciliter la discussion. Cette étape permettra de recueillir des données sur les caractéristiques de votre maison intergénérationnelle et sur les retombées qui en découlent. L'entrevue sera enregistrée à l'aide d'un enregistreur audio.

Risques et inconvénients

Aucun risque n'est associé à la participation de votre enfant ou de la personne dont vous avez la charge. Le temps consacré au projet, soit environ 60-90 minutes, demeure le seul inconvénient.

Il est possible que le fait de raconter son expérience ou de répondre aux questions qui lui sont posées suscite chez votre enfant ou de la personne dont vous avez la charge des sentiments désagréables. Sachez qu'il/elle sera libre de refuser de répondre à toute question et, qu'au besoin, nous pourrions le/la référer à des ressources appropriées.

Avantages ou bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de l'inclusion sociale des personnes âgées et des maisons intergénérationnelles est le seul bénéfice prévu à la participation de votre enfant ou de la personne dont vous avez la charge.

Compensation ou incitatif

Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à l'identification de votre enfant ou de la personne dont vous avez la charge. La confidentialité sera assurée par le fait que son nom n'apparaîtra pas dans les documents (un code numérique lui sera attribué). De plus, tout support portant les fichiers sera protégé d'un mot de passe présentant des chiffres et des lettres. Son visage ne pourra pas être vu sur les photos prises. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme de mémoire de maîtrise, d'articles ou d'affiches, ne permettront pas d'identifier les participants.

Les données recueillies seront conservées dans une base de données protégée par un mot de passe. Les seules personnes qui y auront accès seront le chercheur et le co-chercheur. Toutes ces personnes ont signé un engagement à la confidentialité. Les données seront détruites selon les règles du Département d'ergothérapie de l'UQTR. Elles seront effacées du système informatique du chercheur et la clé USB sera détruite après cinq ans et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.



Participation volontaire

La participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Votre enfant ou la personne dont vous avez la charge est entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions et de se retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications. Vous êtes également entièrement libre d'accepter ou de refuser que votre enfant ou la personne dont vous avez la charge participe à la recherche sans avoir à motiver votre décision ni à subir quelque préjudice que ce soit. Vous êtes libre de refuser la participation de vos enfants même si d'autres membres de votre famille participent à la recherche. Si votre enfant ou la personne dont vous avez la charge se retire de l'étude, les données accumulées seront retirées de l'étude.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur Nicolas Gervais au (514) 709-7668.

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-19-254-07.13 a été émis le 14 mars 2019.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, Nicolas Gervais, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant des participants humains.